

Le Minuteur Acadien

GANE DES POPULATIONS FRANCAISES DES PROVINCES MARITIMES.

LE RELIGION. NOTRE LANGUE ET NOS COUTUMES.

[RE]

Shédiac, N. B., Jeudi, 19 Mai 1904.

Vol. XXXVII.—No. 47

People's Bank of Halifax.

Incorporée en 1864.

Capital autorisé, \$1,500,000
Capital versé, 1,000,000
Fonds de réserve, 420,000
Bureau Principal : Halifax, N. E.

Succursale à Shédiac, N. B.,
Où l'on transige toute espèce d'affaires de banque.

DÉPARTEMENT DE BANQUE D'ÉPARGNES—Intérêt à trois et demi par cent sur les dépôts de \$1.00 en montant.

Les affaires par la malle sont expédiées avec soin et promptitude.

E. G. COOMBS, - Gérant,
Shédiac, N. B.

29 juillet 1903, inc

Dr MARIE J. de OLLOQUI,
Rue Highfield, coin de la rue Fleet,
MONCTON, N. B.

CONSULTATION A TOUTE HEURE.
25 janvier 1904. 12

George L. Harris
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,
BUREAU : BÂTISSE SUMNER, GRAND'RUE,
MONCTON, N. B.
10 fév. 04.

La Guerre Russo-Japonaise

Le chemin de fer aurait été réparé
Saint Pétersbourg, 10 mai.—2 heures 15 minutes du soir.—Bien qu'on y ajoute peu de foi ici, car on sait que le général Kouropatkine fait retraiter sur Liao Yang ses avant-postes stationnés le long du littoral de la Mandchourie, il a été annoncé ce matin, de Moukden, que le chemin de fer entre Port-Arthur et Liao Yang avait été réparé et qu'il fonctionnait.

La nouvelle est confirmée.
Saint-Petersbourg, 10 mai.—6 heures 40 minutes du soir.—Le correspondant de la Presse Associée a reçu confirmation absolue du rapport annonçant que les communications par voie ferrée avec Port-Arthur avaient été rétablies. La première locomotive y est entrée hier soir et la deuxième à 9 heures ce soir. D'après une information reçue par l'état-major général, le pont que les Japonais ont fait sauter près de Port-Arthur, sur la péninsule de Liao-Toung, a été réparé et la voie est sans avaries. Les communications télégraphiques avec Port-Arthur n'ont pas encore été rétablies.

Le général Stoessel aurait réussi à chasser les Japonais
On rapporte que le lieutenant général Stoessel, le commandant militaire des forces à Port-Arthur, a engagé l'ennemi et a réussi à le chasser. L'état-major général n'a pas reçu confirmation de ce rapport. Il explique la retraite des Japonais, le long du chemin de fer, comme étant le résultat de la pression exercée soit par le général Stoessel, ou par les forces laissées par le général Kouropatkine à Kai Ping et en d'autres places sur la voie ferrée.

Bien qu'on soit sans information définitive, on est ici d'opinion qu'on a évalué trop haut le nombre des Japonais débarqués à Pitsewo. Cette force japonaise

n'était pas assez nombreuse pour prendre charge du chemin de fer, ou elle s'est dirigée vers l'est, le long du littoral, pour effectuer sa jonction avec l'armée du Yalou.

L'empereur a reçu hier soir la nouvelle du rétablissement des communications avec Port-Arthur, et il en a paru grandement réjoui. Il avait reçu une heure auparavant, de Port-Arthur, par pigeon-voyeur, via Liao Yang, un message annonçant que tout allait bien dans la forteresse.

L'escadre de Vladivostock
L'amirauté a aujourd'hui reçu des nouvelles de Vladivostock. L'escadre du contre-amiral Yezzen est dans le port. Tout est tranquille dans cette place.

Une dépêche officielle
Saint Pétersbourg, 10 mai.—Le vice-roi Alexieff a télégraphié ce qui suit à l'empereur :
"Pendant la nuit du 9 au 10 mai, les communications par chemin de fer ont été rétablies avec Port-Arthur."
"On est à réparer la ligne du télégraphe."

L'état de santé des troupes russes.
Saint Pétersbourg, 10 mai.—6 heures 48 minutes du soir.—L'état-major général déclare que l'état de santé des troupes russes est très bon. Le nombre de cas dans les hôpitaux n'excède pas un pour cent des forces russes.

La Russie proteste
La Russie a protesté, auprès des puissances signataires des conventions de La-Haye et de Genève, contre l'action des Japonais qui ont fait feu le 6 mai sur un train de la Croix Rouge, parti de Port-Arthur et portant 200 malades et blessés dont deux ont été atteints par des balles japonaises.

L'escadre de Vladivostock
Saint Pétersbourg, 11 mai.—Des nouvelles, reçues par le tsar aujourd'hui font faire toutes les rumeurs concernant l'escadre de Vladivostock.

La Presse Associée a appris aujourd'hui de source autorisée, que le vice-amiral Skrydloff n'a absolument aucune intention d'ordonner une tentative pour faire jonction avec l'escadre de Vladivostock la base de ses courses, mais se sera conservée intacte jusqu'à l'arrivée de la flotte de la Baltique dans l'Océan Pacifique. Elle prendra alors la mer et se mettra à la disposition du contre-amiral Rojstvensky.

Rumeur d'une bataille
Paris, 11 mai.—Le correspondant du "Matin", à Saint-Petersbourg, dit qu'il est rumeur qu'il a eu une grande bataille près du défilé de Mao-Tien-Ling entre les Russes et l'armée du général Kuroki. Les Russes, dit-il, ont fait de lourdes pertes, le lieutenant-général Sassoulich étant au nombre des tués.

La mobilisation en Russie
Saint Pétersbourg, 10 mai.—Un ukase impérial, publié aujourd'hui, appelle sous les armes les réserves de plusieurs districts des gouvernements de Poltava, Kursk, Kharkoff, Rvazao, Kalnga et Enia, afin de compléter les unités à envoyer en Extrême-Orient des districts militaires de Kieff et de Moscou.

Communications rétablies
St-Petersbourg, 11 mai.—(3 05 du matin)—La nouvelle officielle la plus importante en ce moment, est que les communications par télégraphe et par chemin de fer, avec Port-Arthur ont été rétablies. Cependant le vice-roi Alexieff, n'explique pas comment le fait s'est produit, ni s'il a fallu livrer un combat.

Le peuple naturellement demande des détails concernant la réouverture des communications. Tout ce que l'on sait c'est que la ligne de chemin de fer a été réparée et qu'à cinq heures, hier après midi la première dépêche a été envoyée par télégraphe.

En France

LA GUERRE AU CHRIST

L'enlèvement des crucifix des salles d'audience a eu pour effet de soulever contre le bloc tout ce qu'il y a en France de gens honnêtes et sincèrement amis de la justice. Il y a eu des protestations indignées et vraiment héroïques.

Il y a quelque temps, dit le "Croix" de Paris, dans un tribunal d'une sous-préfecture de la Gironde où l'on n'avait pas attendu la circulaire Vallé pour enlever le Christ, comparaisait comme témoin une brave maraîchère connue par son honnêteté et son franc parler.

Lorsque le président du tribunal lui demanda de lever la main et de jurer qu'elle allait dire "la vérité, toute la vérité et rien que la vérité." "Jurer lever la main, Monsieur le juge? s'écria la brave femme, devant qui? devant vous? mais, pour ces affaires vous n'êtes pas plus que moi!" Alors tirant triomphalement son chapelet de sa poche, la maraîchère en brandit le crucifix en disant: "Voilà, Monsieur le juge, voilà Celui devant qui seul on peut jurer, et c'est en levant la main devant lui que je jure de dire la vérité, rien que la vérité et toute la vérité?"

Devant cette fière profession de foi l'assistance éclata en applaudissements. Le refus des tapissiers d'enlever les Christs a été général. Les procureurs généraux ont dû recourir avec menaces aux employés dépendant directement du parquet.

Le procureur de Douai Nord avait requis les ouvriers de l'entreprise de tapisseries, qui décrochèrent les crucifix. L'entrepreneur, informé du procédé employé par le procureur vint au palais avec ses ouvriers et racrocha tous les Christs. Le procureur les décrocha ensuite avec le concierge.

A Aubenas (Ardèche), le président du tribunal de commerce a refusé d'exécuter l'attentat réclamé par la circulaire. La besogne a été faite par le juge de paix. C'est ce fonctionnaire qui a osé porter la main sur le Christ d'une salle du tribunal de commerce, où la justice de paix ne se tient que par tolérance.

A Lourdes (Haute Pyrénées), les crucifix enlevés des salles d'audience ont été remis en place on ne sait par qui. La liste des villes et des villages où les Conseils municipaux et les magistrats ont refusé d'exécuter les ordres iniques du bloc est si longue que les persécuteurs n'en cachent pas leur étonnement et leur rage.

M. Edmond Rousse, le vaillant bâtonnier, l'éminent académicien, dont toute la vie a été consacrée à la défense du droit et de la liberté, vient d'adresser au "Journal des Débats" une éloquente protestation dont nous extrayons ces passages :

J'ignore ce que penseront les magistrats et les avocats de toutes les Cours de France, lorsqu'ils vont rentrer dans leurs prétoires vides et dans le décor à peine récrépit de leurs salles d'audience. Je n'ai pas cherché à le savoir et ne le demanderai à personne. Mais il se traiterait vraiment trop étrange que, de toutes ces ruines, du fond de ce passé que l'on détruit ainsi, jour par jour et pierre par pierre, il ne s'élevât aucune plainte. Et puisque je suis presque le seul survivant d'une génération qui aura bientôt disparu tout entière, l'hôte presque séculaire de la vieille maison où ont vécu mes amis et nos maîtres, nul s'étonnera que je proteste en leur nom contre l'inéprouvé sacrilège dont je suis forcé d'être témoin.

Les hommes qui nous gouvernent et qui nous perdent ont eu des accès de démeure plus dangereux que celui-ci. Ils ont commis des méfaits plus funestes; aucun, peut-être, qui ait soulevé dans le fond des âmes plus d'amertume et de dégoût.

Cette fois, il ne s'agit plus des Capucins ni des Jésuites, des Frères des Ecoles chrétiennes ni des Soeurs de Saint Vincent; pas plus que du milliard de la mainmorte et des trésors cachés dans les caves des couvents... Cette de-

vanture foraine est tombée. Ces habiletés parlementaires sont usées; et dans quelques jours, le fantôme electoral du cléricalisme aura, lui-même, fait son temps... Le Christ, voilà l'ennemi!... Dites le donc enfin... C'est celui dont la seule pensée vous irrite et dont l'image vous obsède;—homme ou Dieu, c'est celui que depuis deux mille ans, des millions d'intelligences humaines vénèrent comme le précurseur de toutes leurs libertés—que des millions d'âmes obstinées adorent comme le consolateur divin de toutes les iniquités et de toutes les douleurs de la terre... "Si la vie et la mort de Socrates sont d'un sang, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu."

Et M. Rousse, après avoir dépeint le Ponce Pilate Vallé cherchant à rejeter sur le Parlement l'œuvre inique, ajoute :
"Ministre ou Parlement, peu m'importe!... Qu'ils se disputent ou se partagent entre eux l'honneur de l'entreprise, ce que j'envisage, c'est l'acte lui-même. Ce qui m'effraye, avec bien d'autres, ce sont ces accès de fureur chronique qui, depuis quelque temps, agitent trop souvent ce pays, usant, jour par jour, avec son intelligence, ses institutions et ses mœurs, ce qui lui restait encore de forces et de vie;—cette rage folle de briser et de détruire, où s'emporte, grand ou petit, quiconque tient dans ses mains une part du pouvoir. "Supprimer,—opprimer,—expulser,—conqu岸er,—dénoncer et proscrire," on n'entend, on ne lit partout que ces mots de discorde et de haine. Il semble que ce soit désormais le fond de notre langue, de notre politique et de nos lois. "Je n'ai pris le pouvoir que pour cela," disait récemment avec fierté M. Combes.—Le mal n'est pas qu'il l'ait dit, mais qu'il l'ait pu dire.

Ces crucifix et ces calvaires blessent, nous dit-on, ceux qui ne croient ni aux idoles, ni à Dieu... Où sont donc ces gens là, et à qui ont ils donné le droit de parler pour eux. Voyons! puisqu'il ne s'agit ici que de la justice et de tribunaux, que l'on nous montre donc, depuis cinquante ans, un seul magistrat dont ces emblèmes importants aient gêné l'indépendance;—un seul avocat dont ils aient entravé la liberté;—un seul plaideur qui leur ait imputé l'erreur du juge et la perte de son procès. Juifs et protestants, libres penseurs et francs-maçons, croyants de tous les cultes, disciples de toutes les écoles, politiques de tous les partis, j'ai vu, pendant plus de cinquante ans, les magistrats et les avocats les plus illustres siéger et plaider devant ces images, sans qu'aucun d'eux, je l'affirme, en ait jamais conçu d'inquiétude ou le plus léger malaise.

LA CONQUÊTE PACIFIQUE DU CANADA

D'après M. Lloyd J. Harrison, un des envoyés de Washington qui a été à Winnipeg avec le premier contingent d'émigrants, tous les Etats de l'Union américaine, à l'exception de l'Alabama, du Mississipi et du Delaware, ont perdu quelques uns de leurs habitants qui sont venus se fixer au Canada. C'est le Dakota d'abord et ensuite le Minnesota qui ont éprouvés les plus grandes pertes sous ce rapport; le premier a vu partir 4,006 pères de famille et le second 3887 qui, ont pris les homesteads au Canada l'année dernière. M. Harrison évalue à 11,841 le nombre de chefs de famille qui ont quitté les Etats-Unis l'an dernier; en donnant cinq personnes pour chaque famille en moyenne, nous arrivons à un total de 57,705 nouveaux colons canadiens qui sont partis de la grande république. Mais ce chiffre ne comprend pas ceux qui ont été achetés ou affermis des terres au Canada; car c'est un fait connu que 150,000 citoyens américains ont quitté l'année dernière la république pour se fixer au Canada d'une manière permanente.

Minard's Liniment guérit les rhumatismes, etc

ST-JOSEPH—M. B. D. I. A. I.

Les maladies des yeux et des oreilles seront traitées comme auparavant.

Dr T. J. Bourque
Ancien bureau du Dr Landry
RICHIBOUCTOU, N. B.
Consultation à toute heure du jour et de la nuit

Dr F. A. Richard
Gradué du Collège de Médecine de l'Université McGill, Montréal
ST-LOUIS, - KENT, - N. B.
Consultation à toute heure.
1er août 1900—ac

Dr F. W. Tozer,
Gradué du Collège de Médecine de l'Université McGill, Montréal,
MÉDECIN ET CHIRURGIEN,
KINGSTON, COMTE de KENT
Consultation à toute heure.
10 sept 1900

W. A. Russell,
AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE,
COLLECTEUR, ETC.,
SHÉDIAC, N. B.

On collecte les comptes avec expédition et on exécute toute instruction avec ponctualité.

J. H. McFadzen,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,
Bureau: Deuxième étage du Bloc-Comeau,
SHÉDIAC, N. B.

S'occupe de perception de comptes et de toutes affaires de loi.
25 nov. 1903. 12

McInerney & Robidoux,
AVOCATS, SOLICITEURS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.,
RICHIBOUCTOU, N. B.

Argent à prêter sur hypothèque.

G. V. MCINERNEY. FERD. J. ROBIDOUX

McQuarrie & Arsenault,
VOCATS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.,
Summerside, - - - I. P. E.

Argent à Prêter

NEIL McQUARRIE | AUBIN E. ARSENAULT

Hector L. Landry
B. A., B. C. L.,
PROCUREUR, SOLICITEUR, NOTAIRE PUBLIC, ETC.

Bureau dans la Bâtisse de la Banque Royale du Canada.

MONCTON, N. B.
27 janvier 1904.

1904

les
et
ment
NG
tout-
fait

RINE
fectionné
général

Grand Moulin à Farine
produit la plus belle
sée désirer, et les
de leur propre
Nous avons un
seules pour mouder
leur choix.

général
de marchandises de
tant. Nous avons
erroneries, Faen-
sasse, Draps de la-
d'hommes et de
Coton blanc,
à Robes, en un
été se demander
leur qualité.

ons justement im-
Ontario deux pleis-
de mieux on fait de
ables, chaises, etc.,
seubles les plus élé-
bie.
oulons tout vendre
nt sous le poce,
nos marchandises à
pédition.
ons le magasin le
e Kent—complet
t de la meilleur
u-dessous des prix

ci, vous faites d'im-
tre ici va aussi oit y
vous avez ou qu'il y

relant le français et
prendre et d'être
égards possibles.

ING,
N. B.

nce Mutuelle
Canada

Ontario
1869.

..... \$1,391,098.25
..... 6,459,786.08
..... 5,995,843.97
..... 738,259.14
..... 4,527,828.00
..... 34,467,420.00
..... 275,507.03
..... 242,049.75
Totalité de \$33,457.28

I. Girouard,
Agent, MONCTON.

ANDE

LES PLUS GRAN
dans la ville de

pour solliciter des

Vigoureuses
Fruits, Arbres
osés, Vignes,
ca, etc.

ai nom et sont ex-
Position perma-
nt à salaire, soit

Wilmington,

de 800 Jarpe ts,

Ontario

1867

R DE
Granit
ORLAND.

O & SON
N. B.

tière, tombe on
goût et promp-
25 avr 06—12

PACIFIQUE LE CANADIEN
EXPOSITION UNIVERSELLE ST-LOUIS, MO.
EQUIPEMENT SPLENDIDE. PAS DE CHANGEMENT. REFECTOIRES.
Billets en Vente Quotidiennement
Changement d'Horaire, 13 Juin

LE MONITEUR ACADIEN
Organe des populations francaises des provinces maritimes
Parait le jeudi de chaque semaine
Abonnement
Un an, \$1.00; 6 mois, 50c. Payable d'avance

LE MONITEUR ACADIEN
SHÉDIAC, 19 MAI 1904

AUX CORRESPONDANTS.—Tout écrit ou communication destinée à paraître dans le Moniteur doit être accompagné du nom de celui qui l'envoie pour en attester l'authenticité.

Motu proprio

DU SOUVERAIN PONTIFE SUR LA CODIFICATION DU DROIT CANONIQUE
Pie X, Pape

Dès que, par un dessein secret de la divine Providence, Nous eûmes assumé la mission assurément difficile de gouverner l'Eglise universelle, Nous eûmes comme objet principal et, pour ainsi dire, Nous Nous imposâmes comme loi de tout restaurer dans le Christ, autant que le permettraient Nos forces.

Assurément, le Siège apostolique, soit dans les conciles oecuméniques, soit en dehors des conciles, n'a jamais cessé d'entretenir la discipline ecclésiastique sur des lois excellentes, suivant les conditions particulières des époques et les besoins des hommes.

Sans parler des auteurs trop anciens, Nous jugeons utile de rappeler ici Gratien, qui dans son célèbre Décret, se proposa non seulement de réunir en un seul corps les saints canons, mais encore de les joindre entre eux et de les harmoniser.

La tenue du concile de Trente et la promulgation de nouvelles lois ayant rendu insuffisant cet ensemble, les Pontifes romains, Grégoire XIII, Sixte-Quint, Clément VIII et Benoît XIV consacrerent leurs efforts soit à préparer de nouvelles éditions du Corps du droit canonique, soit à constituer d'autres collections des saints canons, auxquelles vinrent s'ajouter récemment les collections authentiques des décrets de certaines Congrégations romaines.

Mais si ces ouvrages ont fourni des éléments pour diminuer les difficultés, suivant les circonstances, cependant ils ne répondent pas suffisamment à toutes les nécessités. Les dimensions mêmes des collections constituent un obstacle appréciable; dans le cours des siècles ont paru des lois très nombreuses, accumulées en de nombreux volumes; une certaine quantité adaptées aux époques où elles furent promulguées ont été abrogées ou sont tombées en désuétude; certaines enfin, à cause de modifications qui se sont produites dans les circonstances, devenues d'une application difficile, ou d'une moindre utilité pour le bien commun des âmes.

Plusieurs de Nos prédécesseurs prirent

soin de remédier à ces inconvénients en ce qui concernait diverses parties du droit, qui étaient d'une nécessité plus urgente. C'est ce que firent surtout Pie IX et Léon XIII, de sainte mémoire. Le premier, par la Constitution Apostolica Sedes, resserra les censures latae sententiae; le second mitigea par la Constitution Officiorum et munerum les lois concernant la publication et la censure des livres, et par la Constitution Condita a Christo, il établit des règles pour les congrégations religieuses à vœux simples. Mais d'illustres pasteurs de l'Eglise, et même un assez grand nombre de cardinaux demandèrent vivement que toutes les lois ecclésiastiques, promulguées jusqu'à cette époque, fussent réunies en un seul corps, et classées dans un ordre clair; qu'on écartât celles qui avaient été abrogées ou qui étaient tombées en désuétude, et que d'autres, sur les points où cela serait nécessaire, fussent mieux adaptées aux besoins de l'époque; plusieurs évêques formulèrent la même requête dans le Concile du Vatican.

Approuvant ces vœux très légitimes et les accueillant volontiers, Nous avons conçu le projet de les réaliser enfin. Mais comme Nous n'ignorons nullement quels sont l'étendue et le poids de cette entreprise, de Notre propre mouvement, de science certaine, et après une mûre délibération, Nous décidons et Nous ordonnons d'accomplir ce qui suit:

I. Nous établissons un conseil ou, comme l'on dit, une Commission pontificale, à qui seront confiés la direction et le soin de toute cette affaire. Elle se composera de plusieurs cardinaux de la sainte Eglise romaine, qui devront être désignés nominativement par le Souverain Pontife.

II. Ce conseil sera présidé par le Souverain Pontife lui-même, et, en son absence, par le doyen des cardinaux présents.

III. Il y aura en outre un nombre convenable de consultants, que les Pères cardinaux choisiront avec l'approbation du Souverain Pontife, parmi les plus compétents en matière de droit canon et de théologie.

IV. Nous voulons que tout l'épiscopat prête son appui et son concours à cette œuvre très importante, conformément aux règles qui seront exposées en temps opportun.

V. Lorsque aura été établi le plan à suivre dans un tel travail les consultants en prépareront la matière et émettront leurs avis à ce sujet, dans les réunions présidées par le cardinal que le Pontife aura désigné comme secrétaire.

Les décisions que Nous faisons connaître par ces lettres, Nous voulons qu'elles soient ratifiées et confirmées, nonobstant toutes clauses contraires, même jugées dignes d'une mention spéciale ou très spéciale.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le quatorzième jour des calendes d'avril, en la fête de saint Joseph, époux de la bienheureuse vierge Marie, de Notre pontificat la première année.

PIE X, PAPE.

Demain la chambre des communes s'ajournera jusqu'au 25 mai.

On télégraphie d'Ottawa qu'il a été convenu entre les ministres que l'hon. M. Costigan serait nommé sénateur, en remplacement de feu l'hon. M. Dever, et l'on mande de St-Jean que M. Thos. Lawson lui succèdera à la représentation du comté de Victoria—pourvu que les électeurs acceptent sans mot dire ce qu'il aura plu aux manipulateurs d'en décider.

EVASION.—Deux forçats se sont évadés du pénitencier de Dorchester vendredi après midi. Ce sont le nommé Elliott, de l'île du Prince-Edouard, et le nommé Gordon de l'Ecosse. Tous deux achevaient de purger leur sentence. Ils travaillaient à la ferme, près du bois, avec leurs camarades. Tout à coup ils lâchèrent le travail et s'élançèrent vers la forêt. L'un des fuyards a été repincé à Woodville.

La paroisse de St Roch, de Québec, a reçu du Pape une permission spéciale de célébrer une messe de minuit au Jour de l'An. Cette permission est peut-être unique dans le monde catholique et a été accordée après trois ans de sollicitation de la part de l'abbé Gauvreau, curé de St-Roch. La permission a été donnée à Mgr Bégin dans une audience que lui a accordée Sa Sainteté pendant une visite récente de l'archevêque à Rome.

Nous souhaitons de tout cœur la bienvenue au Progrès de Rimouski, qui

nous arrive dans une superbe toilette. Succès au nouveau confrère.

L'hon. sénateur Poirier est venu passer quelques jours à Shédiac pendant la vacance prise par la chambre haute, qui s'est rassemblée de nouveau hier. L'hon. Monsieur est retourné à Ottawa mardi.

Le dimanche 17 avril, N. S. P. le Pape a proclamé:

"Qu'il peut être sûrement procédé à la solennelle béatification du Vénétable serviteur de Dieu Jean Baptiste Vianney."

Une grande assemblée des hommes d'affaires de Boston et du Massachusetts a eu lieu lundi soir au Faneuil Hall, sous la présidence du M. H. M. Whitney, de la chambre de Commerce. On y a surtout discuté la question de la réciprocité avec le Canada et Terreneu et l'opinion générale semble favorable. Mais c'est à Washington, et non à Boston, que s'élabore la politique fiscale du peuple américain.

Xavier Cyr, Cyrille Cyr, Paul Cyr, Joseph Cyr, Antoine Cyr et Edouard Cyr, de Quisibis, comté de Madawaska, se plaignent amèrement, sous leur signature, dans le Journal de Van Buren, de la manière dont ils ont été traités par le département des terres de la couronne, qui a donné permis l'hiver dernier, aux commerçants de bois, de piller leurs lots de tout le bois qui avait six pouces de diamètre et plus, en sorte qu'il est impossible aujourd'hui de trouver sur leurs lots le bois nécessaire pour faire les bâtisses de ferme. Il n'est pas même resté assez de cèdre pour bâtir un pont sur la rivière pour y arriver. Ils avaient fait tous les travaux exigés par la loi qui régit la colonisation des terres, et avaient payé tous les frais d'arpentage. Face à face avec le riche commerçant de bois devant le gouvernement, le colon a toujours le dessous et sort de la rencontre tout dépeuplé.

"Nous protestons contre ces procédés du gouvernement du Nouveau-Brunswick, disent les MM. Cyr, et nous offrons nos droits sur ces terrains à 50 cent de ce qu'ils nous ont coûté."

Comment s'étonner après cela que la colonisation soit si lente et si peu attrayante pour les pauvres défricheurs!

LES AVEUGLES.—Les citoyens de Shédiac avaient l'avantage d'assister, mardi soir, à un intéressant concert donné par l'école des aveugles de Halifax. Les exécutants, au nombre de neuf, étaient accompagnés du fondateur et principal de l'école, le Dr Fraser, et d'un de leurs professeurs. Le Dr Fraser qui est aveugle lui-même, a donné de fort intéressants détails sur l'école et son œuvre. Les aveugles venant des provinces Maritimes et de Terre-Neuve sont admis gratuitement à cette école, où on enseigne à lire, écrire, la musique, etc. Tous ceux qui ont suivi les cours de cette école jusqu'à ce jour gagnent honorablement leur vie. Les figurants, à Shédiac, ont exécuté de fort jolis morceaux de musique vocale et instrumentale, et donné des exemples de la rapidité avec laquelle ils lisent les morceaux écrits en caractères adaptés aux aveugles. Parmi les élèves qui ont pris part à cette soirée, se trouvent Mlle Jennie Muise, de Weymouth, qui chante admirablement. La soirée s'est terminée par une collecte pour venir en aide à l'institution. Le Dr Fraser et ses élèves se sont embarqués hier pour Richibouctou, Chatham, Newcastle, Bathurst, Campbellton, etc. Cette tournée a pour but principal de faire connaître les avantages de l'école pour ceux qui sont affligés de cécité. Trois aveugles de Shédiac, enfants de M. Thomas Léger, fréquentent cette école, et le Dr Fraser a déclaré qu'ils font de grands et rapides progrès dans leurs études.

La Société L'Assomption
Nous apprenons avec le plus vif plaisir que nos compatriotes de Bouctouche sont à la veille d'organiser une succursale de la Société L'Assomption.

L'Assomption est une société d'assurance nationale, fondée par les Acadiens des Etats-Unis. Elle nous paraît destinée à faire beaucoup de bien dans sa sphère d'action et nous ne saurions inviter avec trop d'instance les gens de notre race à en faire partie. Les termes et conditions sont raisonnables et les avantages considérables.

Nous félicitons cordialement nos amis de Bouctouche d'avoir hardiment pris l'initiative d'un si heureux mouvement dans les Provinces Maritimes. Puisse leur noble patriotisme leur susciter de nombreux imitateurs.

La réponse de Pie X
Le gouvernement français a protesté, par l'organe de son ambassadeur près du Vatican, contre l'allocation adressée par le Pape aux cardinaux, le 18 mars. Seulement, la protestation a été verbale, non point écrite. Elle s'est produite au cours d'une entrevue de M. Nisard avec le cardinal Merry del Val. Le cardinal Secrétaire d'Etat ayant fait part de cette protestation au Souverain Pontife, celui-ci répondit à peu près en ces termes, dit le correspondant:

"Ils sont protestants en France; et je comprends qu'ils protestent contre mon allocation, qui cependant m'était inspirée uniquement par mon devoir de pontife. Si le gouvernement français rappelle son ambassadeur, j'en serai peiné à cause de M. Nisard, qui j'estime comme un bon chrétien et un homme excellent. Si le gouvernement français veut briser avec moi les relations diplomatiques, qu'il le fasse. Que Votre Eminence sache bien, je ne tiens à garder de bonnes relations qu'avec une seule personne au monde: Dieu."

Université du Collège Saint-Joseph
SÉANCE BILINGUE.
Qu'on n'oublie pas la séance publique de la Société bilingue Lefebvre, le 23 mai, c'est-à-dire lundi prochain. On peut s'attendre à deux débats des plus intéressants. Nos jeunes orateurs se préparent activement et feront de leur mieux pour être à la hauteur de leur position.

La séance commencera à 8 heures, et les portes seront ouvertes à 7 heures et demie.—Entrée gratuite.

Samedi dernier, le club de "base-ball" de l'Université Mount Allison venait se mesurer avec notre club. La partie fut intéressante, et assez excitante. La victoire, assez chaudement disputée, resta aux nôtres qui firent 9 points tandis que leurs adversaires s'en firent que 6.

16 mai 1904.

Nous
Portes, Cadres de Fen, Planchers de Comptoirs, Garnitures de

SILLIK
2 mai 1904.—11

Conseil de
Son Honneur est au fauteuil. Présents les é: let, Dr. E. Smit L. Eric Robid Auguste Crowe, Le greffier, M ce le resultat de viques, auxquel clamation: Maire—Dr. Echevins— Quartier No et Auguste Crow Quartier No. S. D. White. Quartier No. et Laurent Doir Quartier No. Chas. A. Dicki Le maire, cor les échevins, a Dickie, ont fait le serment d' d'une lettre de kie, donnant sa acceptée par le né qu'une nou diatement tenu pour remplir la Le procès ve ce du conseil es Sur motion d puyé de l'échev ron est nomme M. Harry Mel ui aura lieu le le bureau de du conseil, et le le greffier pren cessaires pour t Les compte par le greffier: Alex. McIntyre Athanase Gall et sont renve ces, qui les ex le paiement. Les comptes soiè l'échevin Wh Doiron. Le conseil mation des co nommés: Comité des vins Smith, O Police—Ecl et Crowe. Pompes et Rot Doiron et Rob Finances— et Smith. L'échevin la présidence faveur de l'é quartier No. Les échevin Smith sont Deacon au p tit comme dé Sur motio du cons. Doir Philias Arse sont nommés courante. Sur motio yé de l'éche travaux pub un arpenteur la ville. Sur motio du cons. De publics est table et e pour la salle Et le cons

La Société L'Assomption
Nous apprenons avec le plus vif plaisir que nos compatriotes de Bouctouche sont à la veille d'organiser une succursale de la Société L'Assomption.

L'Assomption est une société d'assurance nationale, fondée par les Acadiens des Etats-Unis. Elle nous paraît destinée à faire beaucoup de bien dans sa sphère d'action et nous ne saurions inviter avec trop d'instance les gens de notre race à en faire partie. Les termes et conditions sont raisonnables et les avantages considérables.

Nous félicitons cordialement nos amis de Bouctouche d'avoir hardiment pris l'initiative d'un si heureux mouvement dans les Provinces Maritimes. Puisse leur noble patriotisme leur susciter de nombreux imitateurs.

La réponse de Pie X
Le gouvernement français a protesté, par l'organe de son ambassadeur près du Vatican, contre l'allocation adressée par le Pape aux cardinaux, le 18 mars. Seulement, la protestation a été verbale, non point écrite. Elle s'est produite au cours d'une entrevue de M. Nisard avec le cardinal Merry del Val. Le cardinal Secrétaire d'Etat ayant fait part de cette protestation au Souverain Pontife, celui-ci répondit à peu près en ces termes, dit le correspondant:

"Ils sont protestants en France; et je comprends qu'ils protestent contre mon allocation, qui cependant m'était inspirée uniquement par mon devoir de pontife. Si le gouvernement français rappelle son ambassadeur, j'en serai peiné à cause de M. Nisard, qui j'estime comme un bon chrétien et un homme excellent. Si le gouvernement français veut briser avec moi les relations diplomatiques, qu'il le fasse. Que Votre Eminence sache bien, je ne tiens à garder de bonnes relations qu'avec une seule personne au monde: Dieu."

Université du Collège Saint-Joseph
SÉANCE BILINGUE.
Qu'on n'oublie pas la séance publique de la Société bilingue Lefebvre, le 23 mai, c'est-à-dire lundi prochain. On peut s'attendre à deux débats des plus intéressants. Nos jeunes orateurs se préparent activement et feront de leur mieux pour être à la hauteur de leur position.

La séance commencera à 8 heures, et les portes seront ouvertes à 7 heures et demie.—Entrée gratuite.

Samedi dernier, le club de "base-ball" de l'Université Mount Allison venait se mesurer avec notre club. La partie fut intéressante, et assez excitante. La victoire, assez chaudement disputée, resta aux nôtres qui firent 9 points tandis que leurs adversaires s'en firent que 6.

16 mai 1904.



F. L. Thibodeau, Voiturier, Shédiac, N. B.

Manufacture voitures couvertes à un siège, voitures à deux sièges pour familles, voitures de travail. Peinture de première qualité: on n'emploie que les meilleurs matériaux et vernis anglais. Ferrage exécuté par un forgeron d'expérience. On exécute toutes sortes de réparages avec promptitude. Ayant plus de vingt-vingt ans d'expérience aux Etats-Unis et en cette province, nous croyons pouvoir donner les plus sûres garanties de satisfaction à ceux qui m'honoreroient de leur patronage. On prend en échange les produits de la ferme.

NOTICE OF SALE

To Denis Pierre Goureau, lately of Goureau Village, in the Parish of Dorchester, in the County of Westmorland, consistable, and all others whom it may concern:

TAKE NOTICE that under and by virtue of a Power of Sale contained in a certain Indenture of Mortgage made and executed by the said Denis Pierre Goureau to Pierre A. Landry, sole executor of the last will and testament of Timothy McCarthy, deceased, as such executor, on the twenty-eighth day of September, in the year of Our Lord one thousand eight hundred and ninety-six, and recorded in the Westmorland County Records, etc., by the number 65,268, Folio 241, libro N. 6, on the twenty-eighth day of September, 1896, there will on the fourth day of August, A. D. 1896, and registered the 28th day of September A. D. 1896, and all other lands of the said Denis Pierre Goureau, where-over, situate and howsoever described, with the erections and improvements thereon. Dated at Dorchester this 16th day of March A. D. 1904.

P. A. LANDRY, Sole executor of the last will and testament of Timothy McCarthy, HECTOR L. LANDRY, Solicitor.

On Demande à Acheter.

De Vieux Sofas, Chaises, Tables et Commodes d'Acjou, et toute espèce de Vieux Meubles d'Acjou. De Vieilles Poignées de Porte de Cuivre, de Vieux Chandeliers de Cuivre, de Vieux Cabarets de Cuivre, de Vieux Mouchettes et des Chenets de Cuivre, de la Vieille Vaiselle et Porcelaine Blanches, des Anciennes Pendules, de Vieux Timbres-Poste qui ont servi avant 1870, qui ont plus de valeur quand ils sont encore sur les enveloppes. Aussi de Vieilles Pièces de Monnaie, de Vieilles Corniches de Fenêtre de Cuivre, de Vieilles Images, de Vieilles Coupes d'Etain, de Vieux Lustres d'Argent, de Vieux Pots d'Argent, Fusils à Pierre, Pistoles, etc. S'adresser, en écrivant en anglais, à W. A. KAIN, 116 Germain St., St. John, N. B. 12 avril 1904.

Pompes Funèbres.

James Mugridge, Shédiac, N. B. ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES.

A l'honneur d'annoncer qu'il met à la disposition du public, un joli co-billard, tréminé par deux chevaux, ainsi qu'une grande variété de bières, cerueils, etc., de toute dimension et de tout modèle. Un Joli Cercueil imitation de bois de rose, bien verni, pour \$12. Aussi toutes espèces de montures, garnitures et doublures de cercueils au plus bas prix. On peut se rendre aux chars avec le corbillon en tout temps. PRIX MODERES. 25nov04ac

Nous = avons = en = Entrepôt

Et nous fabriquons sur commande :

| | | |
|------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Portes, | Fenêtres, | Cadres de Portes, |
| Cadres de Fenêtres, | Doublage embouveté, | Planchers d'épinette, |
| Planchers de merisier, | Planches à couvrir le | Lattes, |
| Comptoirs, | carré des maisons, | Manteaux de |
| Garnitures de bureau, | Mouleurs, | cheminée, etc., etc. |

Ecrivez pour avoir nos prix.

SILLIKER & CO. Ltd., Amherst, N. E.

Bureau et Factorie : Rue Albion.

Conseil de ville de Shédiac

Séance du 22 avril 1904.

Son Honneur le maire L. J. Belliveau est au fauteuil.

Présents les échevins Ferdinand Ouellet, Dr. E. Smith, Laurent Doiron, Dr L. Eric Robidoux, Dr J. E. LeBlanc, Auguste Crowe, S. D. White.

Le greffier, M. W. A. Russell, annonce le résultat des récentes élections civiques, auxquelles ont été élus, par acclamation :

Maire—Dr. L. J. Belliveau,

Echevins—

Quartier No. 1—Ferdinand Ouellet et Auguste Crowe.

Quartier No. 2—Dr J. E. LeBlanc, S. D. White.

Quartier No. 3—Dr L. Eric Robidoux et Laurent Doiron.

Quartier No. 4—Dr Ernest A. Smith, Chas. A. Dickie.

Le maire, continue le greffier, et tous les échevins, à l'exception de l'échevin Dickie, ont fait les déclarations et prêté le serment d'usage. Il donne lecture d'une lettre de l'échevin élu C. A. Dickie, donnant sa démission, laquelle est acceptée par le conseil, et il est ordonné qu'une nouvelle élection soit immédiatement tenue dans le quartier No. 4 pour remplir la vacance.

Le procès verbal de la dernière séance du conseil est lu et adopté.

Sur motion de l'échevin LeBlanc, appuyé de l'échevin Smith, M. D. J. Doiron est nommé officier rapporteur et M. Harry McDonald clerc de l'élection qui aura lieu pour le quartier no. 4, et le bureau de votation sera à la salle du conseil, et il est ordonné que le greffier prenne toutes les mesures nécessaires pour tenir la dite élection.

Les comptes suivants sont présentés par le greffier :

Alex. McIntyre, soin des lampes, 6.50

Athanase Gallant, 1.25

et sont renvoyés au comité des finances, qui les examine, et en recommande le paiement. Il est ordonné que ces comptes soient payés, sur motion de l'échevin White, appuyé de l'échevin Doiron.

Le conseil procède ensuite à la formation des comités permanents. Sont nommés :

Comité des travaux publics—Echevins Smith, Ouellet, et LeBlanc.

Police—Echevins Robidoux, Ouellet et Crowe.

Pompes et éclairage—Echevins White, Doiron et Robidoux.

Finances—Echevins Doiron, White et Smith.

L'échevin Doiron dit qu'il résignera la présidence de ce dernier comité en faveur de l'échevin qui sera élu dans le quartier No. 4.

Les échevins Robidoux, LeBlanc et Smith sont chargés de voir M. W. B. Deacon au sujet de l'emploi du ballast pit comme dépôt de rebuts, etc.

Sur motion du cons. White, appuyé du cons. Doiron, MM. James McQueen, Philias Arseneau et Ferd. Robidoux sont nommés assesseurs pour l'année courante.

Sur motion de l'échevin Smith, appuyé de l'échevin LeBlanc, le comité des travaux publics est autorisé à engager un arpenteur pour tracer les bornes de la ville.

Sur motion du cons. White, appuyé du cons. Doiron, le comité des travaux publics est autorisé à se procurer une table et autres objets nécessaires pour la salle des séances du conseil.

Et le conseil s'ajourne.

Séance du 6 mai.

Le maire Belliveau est au fauteuil.

Présents—Les cons. LeBlanc, Robidoux, Crowe, White, Doiron, et Smith.

Le greffier fait lecture du procès-verbal de la séance précédente, lequel est adopté.

Une discussion s'est élevée au sujet de l'entrée du canal de cave de M. W. B. Deacon dans le grand égout de la grand-rue, et l'on demande si M. Deacon a payé son droit d'entrée, et de qui

il a obtenu permission d'y avoir accès. On répond que M. Deacon n'a demandé permission à personne et qu'il n'a pas payé la somme fixée par le conseil pour y avoir droit.

Sur motion de l'échevin White, appuyé de l'échevin Doiron, le greffier reçoit instruction de percevoir de M. Deacon la somme exigée par le conseil pour avoir accès au canal.

Sur motion du cons. Smith, appuyé du cons. Doiron, les cons. LeBlanc et White sont ajoutés au comité nommé à l'égard d'une nouvelle gare à Shédiac, en remplacement des anciens conseillers Melanson et Dickie.

Le cons. Smith fait un rapport verbal sur la bâtisse de la pompe et sur le réservoir, et le cons. White, pour le comité d'éclairage, rapporte que l'on demande plusieurs autres lampes en différentes parties de la ville, et demande l'autorisation d'en poser une nouvelle rue Sackville, une rue Queen, et une rue du bord de l'eau. Une motion à cet effet est perdue.

Sur motion du cons. LeBlanc, appuyé du cons. Crowe, MM. Charles Roberts, D. J. Doiron et Julien S. Cormier sont nommés commissaires des pauvres pour la ville.

Le greffier donne lecture de l'état des recettes et des dépenses pour la période du 1er janvier au 25 avril.

Les comptes suivants sont lus :

Malcolm Hanson, \$1.25

Joséphine LeBlanc et

Mme Albert LeBlanc, 2.00

Wm. Landerkin, 1.25

W. A. Russell, 73.95

Woodford Avar, 60.00

Ces comptes sont passés au comité des finances. Il recommande le paiement des trois premiers, et il est ordonné que ces trois comptes soient payés.

Et le conseil s'ajourne.

Séance du 16 mai 1904.

Le conseil se rassemble à huit heures, le maire Belliveau au fauteuil.

Présents—les cons. Smith, Crowe, Ouellet, Doiron, Bray, LeBlanc, Robidoux et White.

Le greffier, M. Russell, fait rapport que le Capt. J. Bray a été élu par acclamation conseiller pour le quartier no. 4, en remplacement de M. Chs. A. Dickie, résignataire, et que le nouveau conseiller a prêté le serment d'usage.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le cons. Smith, du comité chargé de faire des démarches auprès des autorités de l'Intercolonial pour obtenir la construction d'une nouvelle gare à Shédiac, fait rapport que le comité s'est réuni et a rédigé un mémoire, dont il donne lecture, faisant voir la nécessité d'une nouvelle gare et démontrant les titres que Shédiac possède à une bâtisse en rapport avec l'importance de la localité et des revenus que la voie ferrée y reçoit tous les ans. Sur motion du cons. Smith, appuyé du cons. LeBlanc, il est ordonné que ce mémoire soit signé par le maire et le greffier et adressé à l'hon. M. Emmerson, ministre des chemins de fer.

Le cons. Smith rapporte que le comité des travaux publics est allé voir Madame la supérieure du couvent, que celle-ci a consenti à la pose des tuyaux de l'aqueduc sur le terrain du couvent, et qu'elle donnera un bail perpétuel à cet effet.

Le cons. Laurent Doiron, du comité des finances, recommande le paiement des comptes de W. A. Russell \$73.95, et W. Avar \$60.00. Et sur sa proposition, il est ordonné que ces comptes soient payés.

Le cons. Robidoux dit que le salaire du gendarme Belyea pour le mois dernier n'est pas encore payé, et il propose que la somme de \$33.33, montant du dit salaire, lui soit payée. Adopté. Il est de plus entendu qu'à l'avenir les salaires des officiers seront payés à l'échéance sans autre ordre du conseil.

Le cons. Smith propose que des arrangements soient faits avec la banque pour que celle-ci avance les sommes

nécessaires pour le paiement des comptes courants de la ville, et qu'autorité soit donnée au maire de signer tout cautionnement et billet requis jusqu'à concurrence de \$1500 d'ici à sept mois. Adopté.

Le cons. LeBlanc est d'avis qu'il est important de faire surveiller et inspecter les travaux de la ville actuellement en construction, et il propose que le cons. Bray soit nommé inspecteur de ces travaux. Appuyé du cons. Crowe et adopté.

Il propose également que M. J. V. Bourque soit nommé commissaire des chemins en remplacement du commissaire actuel. Appuyé du cons. Crowe et adopté.

Le cons. Smith, appuyé du cons. Robidoux, propose que M. Gordon Blair soit nommé auditeur des comptes de la ville pour l'année courante. Adopté. Son salaire est porté à \$20.

Le cons. White est d'avis qu'il est urgent d'encourager de nouvelles industries à venir s'établir à Shédiac, et il propose qu'à cette fin un comité composé des cons. LeBlanc, Bray et Smith soit nommé. Appuyé du cons. Smith et adopté.

Sur motion du cons. Smith, appuyé du cons. White, le comité d'éclairage est autorisé à se procurer une couple de lampes pour la partie est de la grand-rue.

Le cons. LeBlanc rappelle la promiscuité avec laquelle les pompiers de Moncton ont répondu à l'appel de Shédiac lors de l'incendie de la fabrique de chaussures la semaine dernière et les grands services qu'ils nous ont rendus. Il propose donc, appuyé du cons. Smith, que les sincères remerciements de la ville de Shédiac soient transmis à l'Intercolonial, qui a généreusement fourni une locomotive et des chars, ainsi qu'au maire, aux pompiers de Moncton et à leur chef pour la promptitude qu'ils ont déployée à venir nous porter secours lorsque les flammes menaçaient la ville, et que copie de cette résolution, signée du maire et du greffier, soit transmise à qui de droit et publiée dans les journaux.

Le cons. White, du comité des pompes et de l'éclairage, demande au conseil des suggestions pour l'organisation d'une brigade de pompiers. Plusieurs, dit-il, sont d'opinion que les pompiers devraient toucher quelque rémunération pour leurs services aux incendies. Le cons. Robidoux croit qu'il serait propos de donner une récompense, si faible qu'elle soit, aux pompiers qui se livrent aux exercices et travaillent aux pompes lorsqu'il se déclarerait un incendie. Le cons. Smith recommande au comité d'étudier la chose, de rassembler les jeunes gens, de leur demander leur avis et leurs desirs, et de faire rapport au conseil.

Le conseil s'ajourne.

Société L'Assomption

SECONDE RÉUNION DU CONSEIL EXECUTIF TENUE À NEW-BEDFORD, MASS.

Officiers présents :

Frère D. S. Léger Chancelier.

" Remi Benoit, Président.

" Urbain Arseneau, 1er Vice Pr.

" Jean H. LeBlanc, Sec. Financier.

" Jaddus V. Léger, " Archiviste.

" Hilaire Hébert, Trésorier.

" Ferdinand S. Richard, Jude Landry, Com. Ordonnateurs.

Frères C.F. Cormier, André Babineau, Directeurs.

Frère Henry P. LeBlanc, Organisateur.

Séance ouverte à 2.30 P. M. dans la Salle de la C. M. B. A. par Frère Rémi Benoit, président. Remarques par le Président.

Lecture du procès verbal de la dernière séance, lequel est adopté.

On fait la revue des différentes motions passées à la première réunion du Grand Conseil, et l'on procède ensuite aux différentes affaires de la Société.

Le Rapport du Trésorier est accepté ; il accuse somme en caisse de \$1060.12.

Vient ensuite le rapport du Sec. Financier, qui fut adopté tel que lu.

Une requête par les Dames Acadiennes de Chelsea nous demandant d'être admises dans la Société de L'Assomption.

Cette requête fut remise pour considération jusqu'à la prochaine assemblée d'août prochain, et je dois dire à l'honneur des Dames de Chelsea que leur demande ne sera pas refusée car cela nous pousse davantage au patriotisme, et peut servir d'exemple à bien d'autres plus grands centres acadiens aux Etats Unis, et plus spécialement en Acadie. Pour prendre moins d'espace et de temps je ne publierai aucune des motions passées à cette dernière assemblée. Un comité de trois membres fut nommé pour rédiger la constitution, pour la nouvelle convention en août prochain.

Frère Rémi Benoit fut nommé pour se rendre à St Jean, N. B., représenter

Ouverture de Modes,

Mardi, 12 Avril.

Après un hiver des plus rigoureux succède le printemps qui nous ramène toutes les beautés. C'est ce que l'on peut voir au magasin de Madame Galland qui vient de recevoir le plus joli choix de Marchandises que l'on ai encore vu dans notre petite ville. Mlle Sharkey, sa modiste si avantageusement connue, a pu copier d'après les plus récents patrons de chapeaux importés une variété telle que l'on est embarrassé dans le choix, et les prix sont des plus raisonnables. Mardi et les jours suivants les intéressés sont tous invités de venir voir.

Mme C. H. Galland, Shédiac.

Fraser Bros.,

Floristes, Moncton, - N. B.

Seront ici à Shédiac dans quelques jours avec un assortiment de

PLANTES

De Maison, de Jardin, de Parterre

Ecrivez pour la liste des prix ou informez-vous à la PHARMACIE-DEACON.

Attendez nos Plantes.

17 mai—21

Teintures

Excelsior

En Paquets.

Les Teintures Excelsior

Sont les meilleures.

Les Teintures Excelsior

Sont les plus brillantes.

Les Teintures Excelsior

Sont les plus durables.

Elles ne changent pas et ne disparaissent pas comme les autres teintures, et l'usage en est si simple que n'importe quel enfant peut teindre.

Demandez-les à votre pharmacien ou à votre marchand, et ne vous laissez pas rebattre par la réponse "Nous en avons d'autres aussi bonnes."

Insistez pour avoir les Teintures Excelsior.

EN VENTE À SHÉDIAC CHEZ

W. B. Deacon, - Pharmacien.

12 avril 1904. 18

Moulin à Farine

A Rouleaux Perfectionné

— ET —

Moulin à Carder.

Nouvelles Importations

Le soussigné vient de recevoir un assortiment immense et sans pareil de Marchandises de toute description.

Nouveautés, Draps et Tweeds,

Etoffes à Robes, Hards Confectionnées, Flanelle, Indiennes,

Flanellettes, Cotonnades, Epiceries et Provisions de choix, Thé,

Café, Melasse, Tabac, Paraffine, Etc., Etc.

— AUSSI —

Un gros lot de Chapeaux pour Dames et Demoiselles, Blouses, Manteaux, Imperméables façonnés à la dernière mode, et de première qualité.

Comme toujours, nous vendons AU PLUS BAS PRIX et nous nous flattons de tenir le meilleur magasin du comté de Kent, et de détailler au meilleur marché.

Nous sommes agents pour les PATRONS DE BUTTERICK.

C'est donc avec confiance que nous sollicitons le patronage public—certains d'avance qu'il trouvera ici ce qu'il y a de mieux en fait de marchandises et cela à un prix qui défie toute compétition.

J. D. IRVING,

Boucoteche, N. B.

ZOEL M. LEGER,

Opticien et Bijoutier, Moncton.

Notre M. A. H. Melanson ayant fait un cours spécial complet d'optique, est en mesure de donner la plus entière satisfaction à ceux qui ont besoin de lunettes appropriées à leurs yeux.

1er sept. 1905—12

Minard's Liniment guérit les Malures, etc

L'Assomption

avec le plus vif patriotisme de Bouctouche organiser une succ. Assomption. Une société d'assurance fondée par les Acadiens elle nous paraît destinée à nous paraître de bien dans sa nous ne saurions invincible les gens de notre partie. Les termes et ordinairement nos amis avoir hardiment pris heureux mouvement Maritimes. Puissent leur susciter de s.

se de Pie X

français a protesté, on ambassadeur pressé l'allocation adressée ardinoux, le 18 mars. estation a été verbale. Elle s'est produite au de M. Nisard avec del Val. Le cardinal ayant fait part de cet u Souverain Pontife, à peu près en ces teronçant : français rappelle son ans en France ; et je protestent contre mon ndant m'était inspirée non devoir de pontife. t français rappelle son sera peine à cause e j'estime comme un homme excellent. Si français veut briser ations diplomatiques, e Votre Eminence sans à garder de bonnes ne seule personne au

me de Pie X

ja obtenu la suppression qui avaient l'habitués la foule lorsque de dans la basilique de S. entes grandes fêtes en Grégoire, on n'a pas acclamation. On vcertaines personnes eindre l'ordonnan de la main du Pape tenir le silence resloit garder dans la

Une Chance

Nous venons de terminer notre inventaire annuel, qui nous a révélé un gros

Lot de Chaussures

de différentes grades et de différentes grandeurs dont nous voulons nous défaire sous le plus bref délai.

C'est pourquoi nous les offrons à un sacrifice énorme.

C'est une belle chance pour ceux qui ont besoin de se chauffer presque pour rien.

Dans tous les autres départements, nous avons également des effets non assortis qu'il nous faut passer à tout prix pour faire place aux nouvelles marchandises qui vont nous arriver tout prochainement. Une autre chance sans pareille pour ceux qui sauront en profiter.

O. M. Melanson & Cie.

Guettez notre prochaine annonce

Contre l'Alcoolisme.

Le Trifluvien publie l'article suivant dû à la plume de Jean des Erables :

"Nous avons raconté dans notre dernier numéro la belle mort de Goyette qui, après avoir commis un double meurtre, s'est converti sincèrement et a fait de bon cœur le sacrifice de sa vie en expiation de son crime.

Avant de marcher à l'échafaud, il a dit à son guide spirituel et à d'autres personnes : "C'est la boisson qui a causé ma perte."

Et il a refusé de boire, même mêlée au lait de son déjeuner, une seule goutte de liqueur.

Il est bien probable que s'il eût obtenu une commutation de peine et même recouvré sa liberté, il se serait gardé toute sa vie de cette funeste boisson qui a fait de lui un assassin et un objet de mépris et de terreur pour ses concitoyens.

D'autres condamnés ont déclaré comme lui que l'ivrognerie les avait perdus. "Je désire, disait le pauvre Blanchard, qui fut pendu à Sherbrooke, il y a environ quatorze ans, je désire que les journalistes donnent ce conseil à leurs lecteurs : "Ne touchez jamais à la boisson!"

Ces malheureux se sont convertis à l'heure suprême, au moment de comparaître devant Celui qui pardonne toujours au repentir. Mais c'est payer bien cher son retour au devoir, quand il est la conséquence d'une condamnation à mort.

Pourquoi attendre que tout soit fini pour nous ici-bas? Pourquoi ne pas écouter les bons conseils de ceux qui désirent nous voir heureux et délivrés d'une passion funeste pour nous-mêmes et pour ceux qui nous sont chers?

Pourquoi ne pas ouvrir notre cœur à la pitié en songeant aux tortures que nous infligeons à nos chers enfants et à leur malheureuse mère qui avait droit, selon nos promesses, à notre amour et à notre dévouement?

La loi punit ceux qui infligent aux autres des blessures, les maltraitent ou leur administrent du poison. Mais elle ne parvient pas toujours à atteindre le misérable qui boit une partie de son salaire et par là même condamne à la misère sa femme et ses enfants. Elle sévit contre l'être brutal qui inflige à son prochain des blessures plus ou moins graves, mais elle est très souvent incapable de châtier ceux qui torturent tous les membres de leur famille en les privant du nécessaire et en les faisant vivre dans des angoisses continuelles. Elle condamne à mort ou à la prison les empoisonneurs, mais elle n'a pas le droit d'user de la même rigueur à l'égard des alcooliques dont les enfants deviennent fatalement, par effet de l'atavisme, des idiots ou des malfaiteurs.

On dit que les raisonnements ne convertissent personne. Il doit y avoir, et il y a certainement des exceptions.

Il est difficile de guérir un ivrogne invétéré, mais la chose est loin d'être impossible. Et, si les raisonnements savants ne produisent aucun effet sur l'esprit égaré de la triste victime des boissons alcooliques, si les médecins sont impuissants à convaincre le buveur invétéré de la nécessité de renoncer à sa funeste habitude, s'il ne veut se condamner lui-même à une mort effrayante, il reste un avocat très éloquent qui gagne souvent des causes désespérées. Cet avocat, c'est le cœur.

Après avoir mené longtemps une vie exemplaire, un ouvrier se laisse entraîner par de mauvais camarades et fut bientôt un buveur passionné. Ses enfants, privés de nourriture, mal vêtus, maigres et chétifs, dépérissaient à vue d'œil. Un jour, pendant qu'il était à boire

avec des compagnons d'orgie et que sa paie hebdomadaire fondait comme neige au soleil, sa femme lui fit parvenir les portraits de ses enfants avec ces simples mots : "Pensez à eux."

Ces portraits étaient des souvenirs de jours meilleurs. Quand ils furent tirés, les enfants jouissaient d'une excellente santé, rien ne leur manquait, leur père les comblait de caresses, ils attendaient avec bonheur son retour après les rudes labeurs de la journée et leur mère n'avait pour eux que des sourires et de bonnes paroles. La paix et le bonheur régnaient dans le ménage béni, tandis que maintenant!

La bonne ménagère avait été bien inspirée. Frappé au cœur, le père si longtemps oublieux de ses devoirs laissa son verre plein sur le comptoir et se hâta de rentrer chez lui.

Il était converti. Parfois cependant, la voix du tentateur résonnait encore à son oreille mais son cœur parlait plus éloquemment que le mauvais esprit, et le brave ouvrier sut "vouloir" fermement; il se montra jusqu'au bout honnête et fort.

Grâce aux progrès de la science, on a découvert un remède contre l'alcoolisme, qui est une vraie maladie. Avec un peu de bonne volonté, les victimes de l'alcool peuvent se guérir et renaître à une vie nouvelle.

Il est reconnu que le plus grand nombre des crimes qui se commettent dans le monde ont pour cause directe l'abus des liqueurs enivrantes. A quoi faut-il attribuer ces meurtres qui se produisent tout autour de nous? A l'alcool le plus souvent. Le Canada français, ce pays autrefois si paisible, n'est pas exempt du fléau de l'ivrognerie et des crimes monstrueux qui en sont souvent la conséquence. Ses journaux nous racontent périodiquement d'effrayants exemples de ces assassinats qui font frémir d'horreur.

On serait porté à croire que plus la civilisation avance, plus le vice dégradant de l'ivrognerie s'enracine dans la société. Les malheureux qui sont enclins à ce penchant funeste quel que soit le degré de leur éducation, quelle que soit leur position sociale, marchent en aveugles vers un abîme où ils tomberont fatalement, tôt ou tard, et bien souvent le terme d'une vie plus ou moins longue de désordres et d'orgie est la cour d'assises criminelles quand ce n'est l'asile d'aliénés.

Les malheurs causés par l'intempérance sont si nombreux et si navrants parfois qu'il semble que l'on devrait prendre en horreur cette eau de feu—comme l'appelaient les Indiens—qui brûle les entrailles, obscurcit le cerveau, détruit tout sentiment d'honneur et de religion, ruine le corps et l'âme quand on en fait usage immodéré. Il appartient aux sobres de montrer l'exemple à ceux qui seraient tentés de se laisser rouler dans la fange de l'ivresse; il appartient à la société de faire des lois pour régler le trafic de l'alcool, de le restreindre dans la plus grande mesure possible et de faire observer les règlements qu'elle aura édictés. La vente et l'usage de la boisson ne sont pas en soi un mal, mais le mal existe dans l'abus. Si tous les ivrognes invétérés pouvaient être empêchés de se procurer de la boisson pour satisfaire leur passion dégradante, ce serait un grand service à leur rendre, la société serait moins employée à la répression des crimes, les maisons de santé seraient moins remplies et il n'y aurait pas autant de familles plongées dans le malheur.

M. V. Broux est candidat "antialcoolique" aux élections municipales de Paris.

Son manifeste est très énergique. Il cite l'opinion de l'Académie

Grand Dépôt pour les Provinces Maritimes

Clôture de Broche, Barrières de ferme et d'ornement de toute grandeur,

Broche à Clôture en rouleaux, Crampes à Clôture de Broche.

Il nous arrive de mois-ci plus de 300 tonnes de broche à clôture d'acier galvanisé, que nous vendrons au plus fin bas prix. Donnez-nous vos commandes dès maintenant.

New-Brunswick Wire Fence Co., Ltd.

A. C. Chapman, Gérant, Moncton, N. B.

PROPOS AGRICOLES

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Division du Commissaire,

Ottawa, 5 mai 1904.

Suite et Fin

INFECTION PAR LES ANIMAUX

de médecine et celle du doyen de la Faculté de médecine sur le danger de l'alcoolisme. Puis, à son tour, il jette son cri d'alarme : "Electeurs.

"Le vrai péril national, c'est l'alcoolisme.

"Il est le grand pourvoyeur de la tuberculose; ruine la santé publique, désagrège la famille, fait obstacle à l'épargne, frappe d'impuissance les efforts des mutualistes.

"Il coûte à la France plus de deux milliards par an.

"Electeurs.

"Nous vous avons dénoncé le tyran. Voulez-vous le renverser?"

"Faites la grève générale contre l'alcool en annonçant pour toujours au petit verre et à l'apéritif. En outre, résumez en masse la limitation des débits, la suppression du privilège des bouilleurs de cru, la prohibition de l'absinthe, en votant pour V. Broux, candidat de la fédération des sociétés antialcooliques."

Suivent les noms des cinq sociétés qui composent cette fédération : la Ligue nationale contre l'alcoolisme (neutre), la Croix bleue (protestante), l'Union française antialcoolique (neutre), la Croix blanche (catholique), la Ligue antialcoolique (neutre).

La candidature de M. Broux n'est qu'une forme nouvelle de la campagne entreprise contre l'alcoolisme par ces sociétés à l'aide de la conférence, de l'affiche, de l'image, de la photographie, de la carte postale et même de la chanson.

Le docteur Woff, autorité reconnue en matière de cancers, appelle l'attention du monde scientifique sur la haute mortalité, par suite de maladies cancéreuses, dans les contrées de l'Allemagne où l'on boit beaucoup de bière.

Il donne pour exemple la Bavière et la province de Salzbourg, où l'on boit le plus de bière, et on constate en effet que la mortalité est très élevée parmi les personnes atteintes de maladies cancéreuses.

Si vous avez besoin d'une belle paire de Chaussures, allez au magasin de D. J. Doiron, dans le bloc Comeau.

RÉSOLUTIONS DE CONDOLÉANCES.

L'assemblée régulière de la succursale no. 237, Bouctouche, N. B., tenue le 26 avril 1904, les résolutions suivantes furent unanimement adoptées :

Vu que les membres de cette succursale ont appris avec un profond regret que la mort vient de ravir à son affection la digne épouse de Frère Lucien J. Bellivau, de Shédiac, N. B., qui occupe la position honorable de Grand Vice-Président de la C. M. B. A. du Canada;

Résolu que les membres de cette succursale s'empressent d'offrir à leur confrère affligé leurs plus sincères sympathies dans la pénible infortune que la Divine Providence lui envoie;

Résolu que copies des présentes soient envoyées au Frère L. J. Bellivau, ainsi qu'au "Le Canadien" et au "Moniteur Acadien" pour publication.

Dans une brillante conférence sur "La tuberculose des animaux et sa relation à la santé humaine," le Docteur Revenal, une autorité éminente des Etats Unis, assistant directeur médical de l'Institut Henry Phipps à Philadelphie, a discuté une phase de la question d'un intérêt tout particulier pour les cultivateurs. Le Docteur Revenal donna un exposé exact des progrès accomplis dans l'étude de la consommation depuis que Koch de Berlin a fait sa fameuse découverte du bacille de la tuberculose, et il déclara que dans le cours de nombreuses années d'expérimentation il n'avait pas trouvé d'animaux qui fussent réfractaires à la tuberculose. Le conférencier s'éleva avec force contre l'opinion émise par Koch et par d'autres qu'il existe une différence essentielle entre la tuberculose humaine et celle des animaux, et il cita un grand nombre de résultats de recherches pour soutenir sa théorie que les deux sont pratiquement identiques. Tout en admettant que la majorité des cas de tuberculose sont dus à l'infection par l'inhalation il prétendit qu'un grand nombre de cas pouvaient être tracés avec sûreté à l'infection des voies digestives par la nourriture, particulièrement le lait et la viande. Les quelques chiffres qui existent à ce sujet montrent que près de 25 p. c. des cas de tuberculose parmi les enfants sont dus à cette dernière cause. Cependant, aucun cas d'un adulte infecté de cette manière n'était venu à sa connaissance. En concluant, M. Ravenal fit ressortir avec force le fait que, bien qu'il soit important d'instruire le public, et d'établir de grands instituts pour le traitement des cas avancés, cependant, tant qu'on négligerait la possibilité d'infection par les animaux, le travail contre la prévention de la tuberculose ne serait pas entièrement efficace. Le conférencier créa une excellente impression et l'assemblée lui accorda un vote unanime de remerciements sur la proposition de Son Excellence le Gouverneur Général, qui a toujours pris un grand intérêt dans le travail de la Société.

AIR PUR, LUMIÈRE ET SOLEIL

"Vivre autant que possible en plein air," telle a été la note dominante de la Convention. L'air pur, la lumière et le soleil sont les meilleurs préventifs contre la consommation, et toutes les chambres habitées devraient être aussi bien éclairées et ventilées que possible. Les chambres trop petites, mal ventilées, mal propres, et sales; la nourriture mauvaise et insuffisante; la dissipation, ou tout ce qui affaiblit la constitution et diminue son pouvoir de résistance tend à faciliter l'invasion du système par les germes. Ces germes proviennent des personnes consomptives qui en émettent en toussant. Leurs expectorations en contiennent aussi un grand nombre qui se disséminent dans l'atmosphère. Par conséquent, l'habitude de cracher dans les rues ou dans les édifices publics (églises, écoles, théâtres, stations de chemin de fer) devrait être considérée non seulement malpropre, mais aussi d'angereuse.

TRAITEMENT AU SANATORIUM

Le sanatorium municipal offre un endroit idéal pour le traitement des cas de tuberculose dans la première période. Dans ces établissements les patients reçoivent les meilleurs soins, sans être soustraits entièrement à l'attention de leurs amis et du médecin de la famille. Tout patient guéri dans un sanatorium devient un apôtre de l'évangile de l'air pur, et ainsi ces institutions ont aussi

Les

Travail avant d'ac...
No...
TES A M...
habillem...
venez à ne...
sonnables...
Ha...
Tweeds in...
Il ne s'en

Marchand...
Coin de

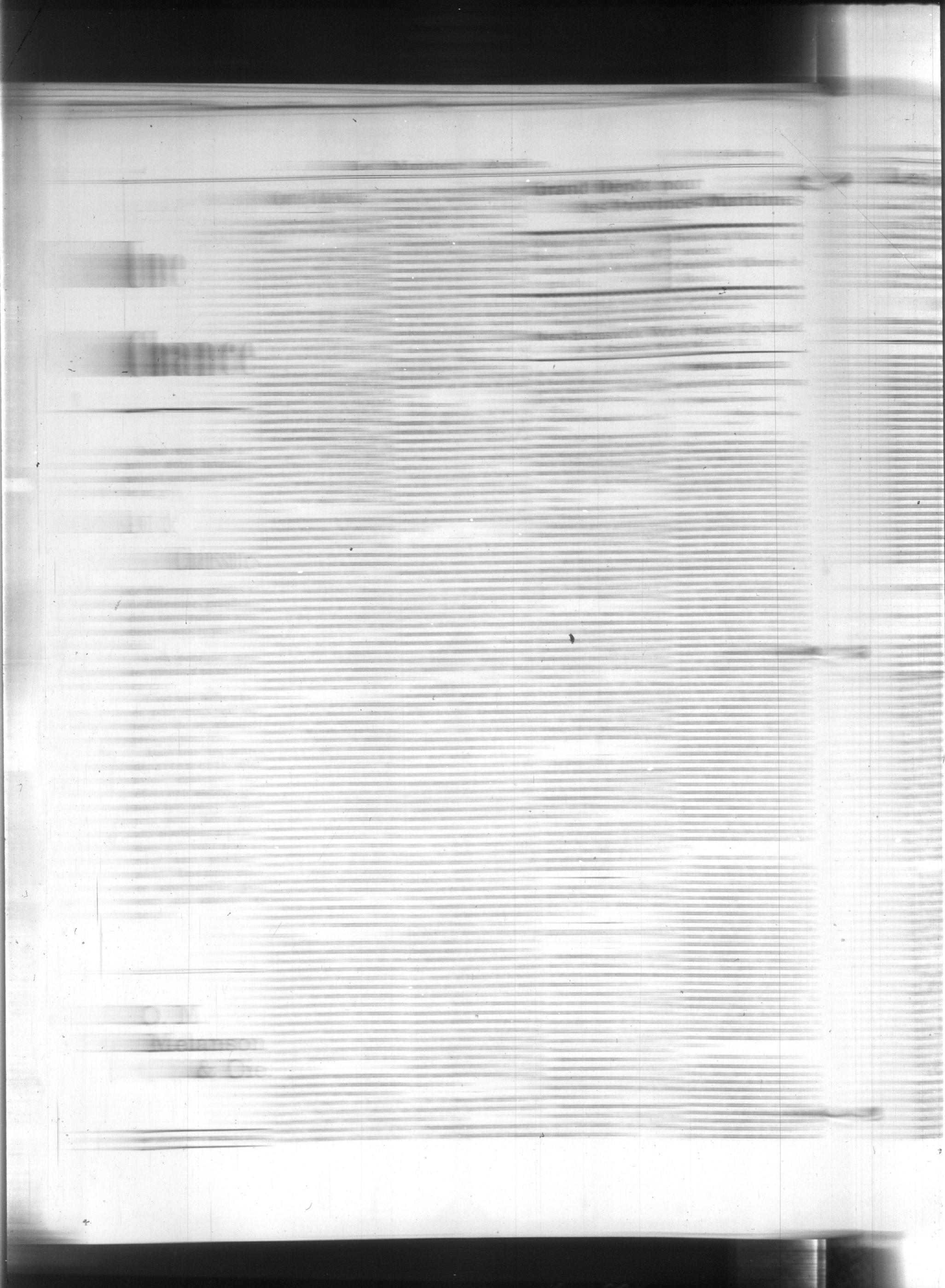
une grande...
démonstrati...
te raison q...
Nouvelle-Éc...
torium à Ker...
sante pour ac...
Dans le...
quatre autre...
rouées au tra...
Trois de ce...
privé, et la...
de la Société...
d'Ontario. L...
institutions...
taux où les...
cède probabl...
suffisance de...
bataille est r...
que les mala...
tant répandu...
tion pour les...
n'est qu'ave...
Gouverneme...
ainsi que d...
nous pouvon...
tisfaisante de...
facement de

ARBOR

FORMALIO

Il est e...
campagne...
que les ar...
jamais be...
de fait, so...
complète...
dans tous...
trouvons-r...
més, dont...
librée, rete...
L'arbre...
lui à bas...
besoin d'a...
tes ses o...
rganes f...
veut en...
maxime...
se distri...
ches auss...
de là, la...
à une for...
Deux...
tées po...
les plus...
"tête an...
et la "tê...
rier.

VASE...
il faut...
3 ou 4 r...
à la hau...
sur le g...
tête (qu...
greffe...
un seul...
core, su...
battage...
greffe...
Penc...
se dév...
mèmes...
évasées...
cessaire...
leur v...
aussi...
lément...
pincés...
tion a...
cés pl...
L'a...
comm...
quatre...
faire...
base...
chaque...
peme...
pouss



Les Hommes Intéressés

Trouveront leur profit à venir s'enquérir de nos prix avant d'acheter ailleurs.

Nous avons un énorme assortiment de HARDES PRÊTES À METTRE, à des prix entichants, et si vous voulez un habillement de recomande, n'allez pas payer double prix, mais venez à nous prendre ce dont vous avez besoin à des prix raisonnables.

Habillements faits sur votre commande, de \$12 à \$18. Tweeds importés ou canadiens—Hewson, Oxford et Ste-Croix. Il ne s'en fait pas de meilleurs.

W. D. MARTIN,

Marchand de Hardes et de Fournitures, }
Coin de la Grand rue et rue Lutz, } - Moncton.

une grande valeur comme "stations de démonstrations." C'est surtout pour cette raison que le Gouvernement de la Nouvelle-Ecosse vient d'ériger un sanatorium à Kentville, d'une grandeur suffisante pour accommoder 18 patients.

Dans le Canada entier il n'y a que quatre autres institutions de ce genre vouées au traitement de la consommation. Trois de celles-ci sont sous un contrôle privé, et la quatrième est la propriété de la Société Nationale de Sanatorium d'Ontario. L'acommodation totale de ces institutions, y compris celle des hôpitaux où les phthisiques sont admis n'excède probablement pas 200 lits. L'insuffisance de notre armement dans cette bataille est réellement déplorable, puisque les malades sont si nombreux, et tant répandus qu'il faudrait une institution pour les consommateurs par comté. Ce n'est qu'avec l'aide généreuse des deux Gouvernements, fédéral et provincial, ainsi que des conseils municipaux, que nous pouvons arriver à une solution satisfaisante de ce problème terrible "l'effacement de la grande peste blanche."

W. A. CLEMENS.

ARBORICULTURE FRUITIÈRE

FORMATION ET ÉLAGAGE DES HAUTES TIGES

Il est encore commun dans nos campagnes d'entendre proclamer que les arbres à hautes tiges n'ont jamais besoin d'aucune taille; et de fait, souvent on les abandonne complètement à eux-mêmes; aussi, dans tous les vergers, combien en trouvons-nous qui sont mal conformés, dont la charpente est déséquilibrée, retombante ou trop touffue? L'arbre en haut-vent, comme celui à basse-tige de nos jardins, a besoin d'air et de lumière dans toutes ses parties, pour y former des organes fructifères; de plus, si l'on veut en obtenir une production maxime, il faut que la sève s'utilise et se distribue dans toutes ses branches aussi également que possible de là, la nécessité de le soumettre à une forme à peu près régulière.

Deux formes surtout sont adoptées pour les hautes tiges, ce sont les plus naturelles: le "vase" ou "tête arrondie" pour le pommier et la "tête pyramidale" pour le poirier.

VASE.—Pour obtenir un vase il faut commencer par se ménager 3 ou 4 ramifications bien disposées à la hauteur voulue; on les obtient sur le greffon lorsqu'on a greffé la tête (quand les deux greffons d'un greffe en fente double ont réussi un seul doit être conservé); ou en core, sur la tige même, par un rabattage à 2 mètres, quand on greffe en pied.

Pendant l'été, les bourgeons qui se développent prennent d'eux-mêmes une direction plus ou moins évasée que l'on rectifie s'il est nécessaire; on cherche aussi à régler leur vigueur pour qu'ils restent aussi égaux que possible; généralement les supérieurs doivent être pincés pour modérer leur végétation au profit de ceux qui sont placés plus inférieurement.

L'année suivante on possède un commencement de tête, trois ou quatre rameaux; il s'agit de le faire tailler à environ 1 pied de la base sur deux yeux latéraux, un à chaque côté; on assure le développement de ces deux yeux en des pousses vigoureuses, en ébourgeo-

nant tout ce qui pourrait naître sur les branches au-dessous d'eux; comme l'année précédente, on aura soin d'équilibrer par des pincements tous les bourgeons conservés.

Après deux ans de formation, on possède 6 ou 8 branches; c'est presque toujours à ce point que se trouvent les arbres fournis par les pépiniéristes; convient-il de les laisser tels, ainsi qu'on le fait souvent, ou doit-on encore augmenter le nombre de leurs branches charpentières.

Nous estimons que 6 ou 8 branches principales ne sont pas suffisantes pour établir une tête évasée, répartissant bien la sève partout et assurant un bon éclairage; nous conseillons de porter leur nombre à 12 ou 16 en appliquant encore une taille semblable à celle de l'année précédente, en coupant toutes les ramifications à 1 pied de leur point d'insertion sur deux yeux latéraux; cette deuxième taille de la tête retarde d'un an, il est vrai, la première fructification, mais elle évite des suppressions dans la suite et rend beaucoup plus facile l'entretien des arbres en bon état.

Les 12 ou 16 prolongements doivent encore être maintenus en équilibre; pendant l'hiver qui suit, une bonne mesure consisterait à les attacher à égale distance sur un cerceau. A partir de ce moment, la charpente peut être laissée libre dans son développement, l'intérieur de

La troisième taille se fait de la même façon que la première, à 2 pieds de celle-ci, elle donne la deuxième série de 5 branches et un prolongement vertical.

Lorsque l'on se trouve en possession de ces 10 branches et qu'elles sont bien équilibrées, les inférieures étant toujours les plus vigoureuses, l'arbre peut généralement être livré à lui-même.

Après leur complète formation, les hautes tiges doivent néanmoins être l'objet d'une certaine surveillance, de temps en temps on leur applique une sorte de taille que l'on appelle l'élagage.

L'élagage se fait tous les deux ou trois ans, et consiste surtout à retrancher les ramifications superflues, celles qui amènent la confusion dans le branchage et nuisent à l'éclairage, celles qui, par leur frottement sur les branches voisines, provoquent la formation de chancres. On élague aussi les "gourmands," pousses vigoureuses et stériles qui partent verticalement de la tige et des grosses branches; on raccourcit encore les branches qui s'emportent pour les remettre en équilibre avec leurs voisines; on a soin alors de les couper sur une ramification tendant à s'écarter du centre de la tête ou sur un œil pincé en-dessous.

Les branches charpentières qui se courbent et retombent vers l'arrière sont taillées, au contraire, de manière à ce qu'elles se redressent, sur une ramification tendant à s'élever.

Sur les arbres d'un certain âge, l'élagage fait aussi disparaître le bois mort; on le complète par le chenillage, le grattage des chancres et leur badigeonnage au goudron de Norvège ou à l'acide Chlorhydrique, et, sur le pommier, par le traitement contre le puceron lanigère, à l'aide de l'émulsion de pétrole dans l'eau de savon vert.

LES MAUVAISES HERBES

LA DESTRUCTION DES MOUTARDES PAR LE SULFATE DE FER

Les avoines sont à peine confites au sol, que le cultivateur prévoyant doit se préoccuper de leur invasion possible par les moutardes, senés ou sanves, invasion ayant ordinairement pour résultat de réduire très sensiblement la récolte principale et d'assurer la continuité des apparitions futures des plantes nuisibles.

Les moyens employés pour débarrasser plus ou moins complètement l'avoine du sené sont de deux sortes: physiques ou chimiques.

Ordinairement, dans les terres sujettes à l'envahissement, les bons cultivateurs effectuent, aussitôt que le temps le permet, les travaux préalables à l'ensemencement pour mettre les graines adventives, ramenées à proximité de la surface, en état de germer; ils accélèrent parfois la première végétation des plantes nuisibles par une très légère dose d'azote soluble appliquée sous forme de nitrate de soude.

Des hersages et façons superficielles détruisent les jeunes crucifères et peuvent servir aussi à enterrer la graine d'avoine.

Ordinairement les senés donnent cependant une deuxième génération, mais elle est moins drue, et moins dangereuse que la première.

Il est préférable en tous cas de semer la céréale en lignes pour se réserver la faculté de lui donner un sarclage ultérieur qui est beaucoup plus efficace que le hersage des jeunes semis; car les moutardes se développent rapidement une racine très pivotante et, à moins d'être prises, très tôt, sont difficiles à déraciner.

Pourtant si on a roulé sur avoines semées dès que la terre s'est bien ressuyée, et que, 4 ou 5 jours après on passe avec la herse fine, on culbute une quantité de petits semis sans nuire à la céréale.

Actuellement, les moyens chimi-



Les Célèbres Machines à Coudre

RAYMOND

Sont les meilleures, les plus commodes, les plus durables.

La vignette ci-contre représente la Machine à Coudre à tête tombante, dont la tête a disparu dans la boîte en-dessous. Pour le remettre en place, on lève le couvercle à l'aide d'une table. La tête, qui est aussi à pentures, est alors levée et mise en position, et la machine à coudre est prête à fonctionner. Fermée cette machine devient un meuble élégant. Il n'y a rien de plus fin.

Elles sont sans égales dans le pays et les prix sont à la portée de toutes les bourses.

VOUS EN TROUVEREZ DE TOUS MODÈLES CHEZ
STEWART D. WHITE, - - AGENT,
SHEIDIAC, N. B.
N'achetez pas avant de venir nous voir. Vous y gagnerez.

ques de destruction des sanves, plus radicaux que les moyens précédents, ont une tendance à se généraliser.

On a le choix entre les solutions de nitrate de cuivre, de sulfate de cuivre seul ou mélangé au nitrate de soude, de sulfate de fer.

La destruction des crucifères est provoquée par la pénétration facile et rapide du liquide acide dans leurs tissus, pénétration qui ne se produit pas dans les tissus des céréales et des légumineuses.

Elle peut être réalisée alors que les crucifères sont déjà bien développés, à la condition d'employer les solutions cuivriques. Quand on a recours au sulfate de fer, il importe d'opérer dans la première période de leur développement, avant que la tige ait commencé à monter.

D'ailleurs, plus on attend, plus la quantité de liquide à mettre en œuvre doit être élevée et le coût de l'opération s'en ressent.

On compte ordinairement qu'il faut employer 100 gallons de solution à l'arpent. On se sert soit du nitrate de cuivre (4 livres pour 25 gallons), du sulfate de cuivre (8 livres pour 25 gallons), du sulfate de fer (30 livres pour 25 gallons).

Pour un bel Habillement d'homme, vous ferez bien de visiter le gros stock que vous trouverez au magasin de D. J. Doiron.

LA GUÉRISON DE LA LÈPRE

La lèpre peut être guérie, c'est du moins ce qu'assure le docteur Isidore Dyer, médecin du Leper's Home de la Louisiane.

Le docteur a fait dernièrement une conférence où il a dit avoir complètement guéri une douzaine de lépreux, la terrible maladie ayant pu être combattue presque à son origine et il faut qu'un homme ou une femme en soient arrivés à la dernière période de la maladie pour qu'on ne puisse pas sinon les guérir du moins enrayer les progrès du mal.

Il existe, au dire de ce médecin, 3,000,000 de lépreux dans le monde entier, chiffre énorme et qui donne une moyenne de 1 cas sur 500 personnes.

"Encore dix ans, a déclaré le docteur Dyer, et avec le progrès de la science on arrivera à guérir la lèpre absolument comme la fièvre typhoïde ou la fièvre jaune qui à une époque étaient considérées comme incurables."

MORT DE STANLEY, LE CÉLÈBRE EXPLORATEUR.

Sir Henry M. Stanley, le célèbre explorateur africain, qui était malade d'une pleurésie aggravée d'une maladie de cœur, est mort mardi à Londres.

Stanley, dont le véritable nom était John Rowland, était né à Denbigh, pays de Galles, le 28 janvier 1841. Il s'était rendu fameux par son exploration de l'Afrique Centrale et ses recherches du Dr Livingstone qu'il retrouva, mais mourant. Stanley était un correspondant de journaux comme on en voit rarement.

WALTHAM, MASS.

A son assemblée du 1er mai, la Succursale Acadie no. 1, Société l'Assomption, était honorée de la présence de deux fils distingués de l'Acadie. M. l'abbé Henri Cormier de St Jean, N. B., et M. Henri P. LeBlanc, ancien professeur au collège St Joseph de Memramcook. Tous deux témoignèrent par d'éloquents discours leur haute appréciation de la Société Nationale et manifestèrent leur intention de devenir membres.

Il va sans dire que nous sommes des plus heureux de les voir s'enrôler sous la bannière de notre Société Nationale et d'être encouragés dans notre œuvre patriotique par d'aussi distingués compatriotes.

Ce même soir 10 nouveaux membres furent initiés dans notre succursale.

Qu'il soit dit pour la satisfaction de ceux qui s'intéressent à la belle œuvre de la fondation d'une Société Nationale chez les Acadiens que notre Société qui n'a que quelques mois d'existence compte près de 400 membres.

Les Acadiens constataient avec plaisir que la Société marche de progrès en progrès.

Mlle Eloise G. Cormier, de Moncton, N. B., est arrivée à Waltham samedi. Les nombreux amis de Mlle Cormier lui souhaitent une cordiale bienvenue parmi nous.

Notre estimable compatriote M. Henri P. LeBlanc, de Moncton, N. B., vient d'entrer aux bureaux des Boston Suburban Electric Companies de Newtonville, Mass. La phalange d'amis que M. LeBlanc s'est créé depuis un court séjour parmi des différents centres qu'il a visités se réjouissent de la position qu'il occupe et font des vœux ardents qu'il la conserve longtemps.

M. J. H. LeBlanc, C. F. Cormier, H. P. LeBlanc officiers du Conseil Exécutif de la Société l'Assomption se sont rendus à New-Bedford dimanche le 3 mai pour assister à une réunion du Grand Conseil ainsi qu'à une soirée publique dans l'intérêt de la Société. Ces messieurs sont très heureux du progrès que la Société fait dans cette ville et sont enchantés de l'hospitalité des compatriotes de New-Bedford. ALPHONSE.

LE PETIT NOMBRE DE MENDIANTS AU JAPON

Les Japonais ne peuvent pas comprendre comment il se fait que, bien que leur population soit à peu près égale à celle des Îles Britanniques, ils ne comptent parmi eux que 21,000 nécessiteux, tandis que, dans le Royaume-Uni les mendiants se chiffrent à environ 1,000,000. Cette différence s'explique par l'attitude même des Japonais vis-à-vis de l'enfance et de la vieillesse. La plupart de leurs mendiants sont des enfants et de vieilles gens que les tremblements de terre, si désastreux en ce pays, ont privés de leurs soutiens et gagné païn. La vieillesse n'est rien moins que sacrée au Japon.



Hotel LeBlanc,
RICHIBOUCTOU, N. B.

Situé dans la partie commerciale de la ville.
Excellentes accommodations
Termes modérés.

A. T. LeBLANC,
Propriétaire.

Confortable et spacieuse écurie en rapport avec l'hôtel.

HOTEL RIVERSIDE,
DUKESTREET, MONCTON, N. B.

Avantageusement situé tout près de la Rivière Petitcodiac et du bureau de poste. Bonnes chambres, bons lits, bonne table, service attentif et prix modique. Bonne écurie pour les chevaux.

AZADE LANDRY, Prop.
10 déc. 1901-4

Hotel Terrace,
Tout près de la station du chemin de fer Shédiac, N. B.

Commodément situé au centre de la ville et confortablement meublé à neuf. Bonnes tables, bonnes chambres et bons lits pour les voyageurs. Pension à la semaine ou au mois. Prix modérés. Voyageurs invités à la Terrace.

Philippe F. Melançon,
Shédiac, 9 nov. 98-ac Propriétaire

Queen Hotel
ROBERT GALLANT, Prop.,
Boutouche, - Kent, - N. B.

Ce populaire hôtel, si avantageusement situé dans le village de Boutouche, au centre des affaires, vient d'être remodelé et offre au public voyageur tout le confort désirable à des prix modiques. Bonne grange et bonne écurie; on donne les soins les plus particuliers aux chevaux. Ne manquez pas de loger au Queen.

Hotel LeBlanc,
Moncton, N. B.

Cet hôtel, situé tout près de la station, vient d'être remodelé et meublé à neuf, et offre au public voyageur tout le confort désirable. Bonnes écuries. Prix modiques. Voyageurs qui visitent Moncton, ne manquez pas de venir à l'Hotel LeBlanc.

Eustache C. LeBlanc,
Moncton, 21 oct. 1903. Propriétaire.

SEASIDE HOTEL
CLOVIS CHASE, PROPRIÉTAIRE
BOUCTOUCHE, - - - N. B.

Situé tout près du bureau de poste, cet hôtel vient d'être remodelé et meublé à neuf. Bonne table et bonnes chambres. Grande de premier chef pour les chevaux. Une grande salle d'attente à la disposition des commis-voyageurs. Prix modiques. 7 déc 03-ac

Hotel Union,
Richibouctou, N. B.

Commodément situé au centre de la ville et meublé à neuf. Bonne table, bons lits. On ne négocie rien pour donner le plus grand confort au voyageur. Pension à la semaine ou au mois. Bonne écurie, «box stables» pour les chevaux. Salon de barbière dans l'hôtel même.

ZACHARIE LEGER, - Propriétaire
Richibouctou, 22 décembre 1903. ac

JACOB H. HEBERT,
ENCANTEUR POUR LES COMTÉS DE KENT ET DE WESTMORLAND, SHÉDIAC, N. B.

1 outte lettre ou demande par la maille sera l'objet d'une prompt attention. Ceux qui voudront se voir personnellement le trouveront chez lui tous les lundis avant-midi.
Shédiac, 14 février, 1900.

D. H. LEGER,
ENCANTEUR POUR LE COMTÉ DE KENT - GRAND-DIGUE, N. B.

Se charge de faire les encans dans toutes les parties du comté, aux conditions les plus avantageuses. Toute commande par la maille recevra une prompt attention. Pour plus ample information adresser à l'hôtel Riverside.
4 mars 1900-11

Havill's Lung Healer
(Remède Havill pour les Pneumons)
Le Grand Remède pour la Guérison des Pneumons En vente chez P. R. GOGAIN, à Cacagogue, et chez E. J. SMITH et O. POINIER, à Shédiac.
23 sept. 1903. 1A

RICHIBOUCTOU, KENT.
MM. Sylvain Barribeau, Abraham Pineau, David J. Gaudet, John Sheridan et Robert Murphy, conseillers municipaux, ont récemment fait une visite au chef-lieu du comté.

MM. Narcisse D. LeBlanc et Wilfred Robichaud, voyageurs, étaient à Richibouctou à la fin de la semaine dernière.

Pour un bel Habillement d'homme, vous ferez bien de visiter le gros stock que vous trouverez au magasin de D. J. Doiron.

BOUCTOUCHE. — M. le grand vicaire Hébert, curé de cette paroisse, s'est embarqué jeudi passé pour un voyage à Rimouski et à Québec. Le vénérable ecclésiastique nous reviendra à la fin de la semaine.

Une équipe d'hommes sous la direction de M. Hilaire Gallant, est à faire des réparations au quai public.

Les travaux du grand pont marchent lentement, ce printemps. On travaille à remplir les piles de pierres, dont l'intérieur est fini. Il n'est pas probable que la pose de la superstructure commence avant la fin de juillet. En attendant il faut souffrir patiemment les inconvénients du traversier.

L'hon. M. Olivier J. LeBlanc, député de Kent à Ottawa, est arrivé vendredi soir dans sa famille à Ste-Marie. Il n'est pas probable qu'il retourne à Ottawa avant le 24 ou 25 mai.

Maintenant qu'il est question de son élévation au sénat, les électeurs commencent à se préoccuper du choix de son successeur. Bien des noms courent de bouche en bouche, et on dit même que plusieurs politiciens sondent le terrain et font des démarches. On mentionne entr'autres les noms de MM. James Barnes, R. A. Irving, Dr M. F. Keith, comme ayant les yeux tournés vers l'occident, dans la direction d'Ottawa. Pas n'est besoin de le dire, plusieurs noms français viennent aussi sur le tapis, mais il serait prématuré de les mentionner à cette heure. Chose certaine, c'est que les aspirants ne feront pas de faux, dès que notre député aura remis son mandat.

L'activité renaît dans le commerce, qui a été fort ennuyé de l'interruption prolongée de la circulation des convois de l'embranchement Boutouche Moncton, il y a quelques mois. Les marchands sont à débaler leurs importations, et les acheteurs et les acheteuses commencent leurs tournées d'inspection. Le vaste magasin de M. J. D. Irving, dont la nouvelle annonce paraît dans une autre colonne, est rempli de la cave au dernier étage, de la crème des marchandises, et la petite armée de commis, au premier rang de laquelle se trouve M. Ans. J. Jallit, a rude besogne depuis quelques jours. L'établissement de M. Irving passe à juste raison pour le plus considérable du comté de Kent.

On a commencé la pêche aux palourdes, et ce bivalve, qui remporte un bon prix ce printemps, ne contribue pas peu à grossir le gousset de nos braves pêcheurs. On en cite plusieurs qui ont gagné \$4 et \$5 en une journée. Sans doute c'est un rude métier, mais la rétribution vaut la peine qu'on fasse un effort. Le hareng a donné en masse sur nos côtes, et après avoir approvisionné les homarderies, les pêcheurs ont pu en répanse de grandes quantités sur leurs terrains à patates. Et d'ici à quelques jours l'arôme qui se dégage de nos rivières n'aura rien de commun avec les fins parfums de Paris.

Les scieries de la Cie McLaughlan sont en mouvement depuis quelques jours et celles de M. J. D. Irving le seront aussi peu.

Boutouche possède un barbier coiffeur de première classe dans la personne de M. Edouard Th. Richard, qui à ses heures exerce aussi avec un talent d'artiste le métier de photographe.

La voiture de M. Calixte E. Richard est fort achalandée, et les patrons de l'établissement font de grandes louanges des voitures qui en sortent.

On attend à Boutouche, cette année, un grand nombre de touristes. Les

payages sont charmants, le climat agréable, et les habitants sont partout hautement notés pour leur bienveillante hospitalité. Un nouvel hôtel vient de surgir; M. Frank A. Boudreau, ci devant de Pittsburg, Pa., a fait l'acquisition de la bâtisse occupée par M. l'avocat R. A. Irving, à la droite du magasin de M. Gilbert Richard, et en a fait une hôtellerie de première classe. Meublée tout en neuf et avec un goût tout américain, cette maison sera sans doute généralement patronisée des touristes et des voyageurs. M. Boudreau va faire construire de vastes écuries et remises sur le quai, en arrière de l'hôtel.

M. Robert Gallant fait aussi ajouter un troisième étage à l'hôtel Queen, et une bâtisse qui servira de salle d'échantillons au bas, et de salle publique au second étage. Ces améliorations importantes sont nécessitées par le patronage toujours croissant que par son affabilité et son empressement M. Gallant sait mériter de la part de ceux qui frappent à sa porte.

M. Napoléon Allain, qui demeure à West Gardner, Mass., est revenu au pays et est maintenant domicilié à Saint-Edouard.

Il y a eu samedi huit jours, l'habitation de M. David Daigle, qu'il tenait de feu M. Elie Richard, à Ste-Marie, est devenue la proie des flammes avec tout son contenu. M. Daigle fait une bien lourde perte et il n'a pas un sou d'assurance.

Notons parmi les voyageurs de commerce de passage à Boutouche la dernière M. Vital V. Belliveau de la Rivière du Loup—anciennement de Memramcook, qui représente la maison Laing, de Montréal, et M. Narcisse D. LeBlanc, de Shédiac, représentant la maison Estabrooks, du célèbre thé Red Rose. Tous deux logeaient à l'hôtel Queen. M. Mélière Richard et M. Alphonse Babineau, de Shédiac, et M. Nap. T. LeBlanc, de Rexton, représentant des compagnies de machines à coudre ainsi que MM. Simon Savoie et Nap. T. Barriault, de St-Louis, étaient aussi les hôtes de M. Robert Gallant ces jours derniers.

Le Liniment de Minard guérit la diphtérie.
AVEZ CONFIANCE
Confiance! Les poitrinaires peuvent reprendre confiance. Leur sauveur sera le BAUME RHUMAL. Procureable dans toutes les pharmacies et épiceries.

Echos de l'île de P. Edouard
La législature provinciale s'est prorogée tout dernièrement après avoir voté une vingtaine de nouvelles lois et les deniers que lui demandait l'administration Peters. Nous ferons plaisir à tous nos lecteurs en reproduisant le discours prononcé par M. J. F. Arsenault, M.P.P., au cours de la discussion sur le budget: "M. Arsenault s'attacha surtout à faire ressortir la mauvaise administration de nos routes publiques. Il cita l'état comparatif des sommes dépensées pour les chemins par les deux partis—lequel prouve que les conservateurs ont dépensé en moyenne plus d'argent sur les chemins que les libéraux, et ce qui mieux est, ils l'ont dépensé à meilleur escient. Les conservateurs ont dépensé pour les chemins en

| | |
|------|-------------|
| 1879 | \$23,113.04 |
| 1880 | 19,063.28 |
| 1881 | 22,153.47 |
| 1882 | 22,824.54 |
| 1883 | 23,320.98 |
| 1884 | 25,222.47 |
| 1885 | 20,204.59 |
| 1886 | 25,905.06 |
| 1887 | 25,818.02 |
| 1888 | 22,070.53 |
| 1889 | 20,410.76 |
| 1890 | 24,130.63 |

Les libéraux ont dépensé:

| | |
|-----------------|-------------|
| 1891 | \$20,824.89 |
| 1892 | 22,681.50 |
| 1893 (élection) | 50,178.22 |
| 1894 | 20,296.42 |
| 1895 | 22,303.95 |
| 1896 | 18,201.97 |
| 1897 (élection) | 23,404.47 |
| 1898 | 14,712.40 |
| 1899 | 14,913.11 |
| 1900 | 21,678.36 |
| 1901 (élection) | 24,839.11 |
| 1902 | 20,320.92 |
| 1903 | 26,320.92 |

M. Arsenault attire l'attention sur l'état abominable de dilapidation dans lequel se trouve le Western road. Il y a vu travailler quelques hommes l'an dernier; ils ont fait quelque chose. Mais vous cherchiez en vain sur le chemin des améliorations correspondant à l'augmentation des taxes imposées sur le peuple.

Les chemins sont plus mauvais qu'ils n'ont jamais été, non pas parce qu'on y voyage plus, mais parce qu'on n'y voit pas et qu'on néglige de les réparer. Les

LA COMPAGNIE MERCANTILE DE SHÉDIAC.

Ayant loué le grand magasin et les spacieuses dépendances ci-devant occupés par F. POIRIER & FILS, nous y avons ouvert
Un assortiment complet de Marchandises Sèches, Epiceries, Chaussures, Ferronneries, Etc.

Nous avons aussi en magasin BLÉ DE SEMENCE de choix, GRAINE DE MIL ET DE TRÉFLE, que nous vendons au plus bas prix possible. Venez nous voir; examinez nos marchandises et demandez nos prix. Vous y trouverez des avantages appréciables.

DeBLOIS HARPER, - - - Agent.
Shédiac, 10 mai 1904.

fermiers sont raisonnables. Ils paieraient leurs taxes sans murmurer s'ils pouvaient voir qu'on en fait bon usage. Ce que les fermiers veulent savoir c'est ceci: où va et que devient l'argent qu'ils paient à la caisse provinciale pour les chemins? Il croit qu'une fois que ces derniers ont passé par les mains du percepteur de taxes et des fonctionnaires publics de Charlottetown, il n'en revient pas 50 cent sur les chemins."

CONFAGRATION.—Quinze maisons ont été réduites en cendres à Saint-Henri, Montréal, vendredi après midi, et quarante familles se trouvent ainsi jetées sur le pavé. Les pertes sont évaluées à \$30,000.

Aucun accident sérieux n'est survenu. Mais c'est vraiment un miracle, disait-on, par lequel Mme Levac n'a pas péri avec ses enfants. Surprise un peu tard par les flammes et la fumée, Mme Levac se précipita du haut d'un troisième étage, tenant dans ses bras trois jeunes enfants en bas âge. Avant de se jeter ainsi par la fenêtre elle implora la Bonne Sainte Anne dont elle serait entre ses doigts l'image sous forme d'une statuette. Puis elle commanda à ses autres enfants d'imiter son exemple. Fait assez étrange, Mme Levac fut complètement exempte de blessure dans sa chute. Seulement elle a les cheveux un peu grillés par les flammes en fuyant vers la rue.

TOUTES LES CONDITIONS DE SUCCES
Un remède à la fois agréable au goût, efficace pour la guérison des affections de la poitrine, c'est le célèbre spécifique français, le BAUME RHUMAL, que les médecins recommandent à tout supérieur à tous les remèdes actuellement à leur disposition.

Les médecins se servent du Liniment de Minard.

In the Probate Court of Westmorland County
To the Sheriff of the County of Westmorland, or any Constable within the said County,
GREETING—
Whereas William A. Russell and Andrew S. Poirier, Executors of the last Will and Testament of Joseph L. Gallant, late of Shédiac, in the County of Westmorland, deceased, have filed account of their administration of the estate and effects of the said deceased, and have prayed that a Citation may issue for the passing and allowing of the said account, and for the distribution of the surplus of the said estate among the heirs at law or next of kin of the said deceased. You are therefore required to cite the said William A. Russell and Andrew S. Poirier, the heirs next of kin and creditors of the said deceased, and all others interested in the said estate, and they are hereby cited to appear before me, at a Court of Probate to be held at the office of the Registrar of Probates, at Dorchester, in the County of Westmorland aforesaid, on Saturday, the eleventh day of June next, at the hour of two o'clock in the afternoon, for the purpose of passing and allowing of the account of the said Executors, and for the distribution of the surplus of the said estate.
Given under my hand and the Seal of the said Probate Court this 9th day of May A.D. 1904.
(Signed) CHAS. E. KNAPP, J. W. EMERSON, Registrar of Probates, Westmorland County, 10 mai, 04.

Grande Vente à Sacrifice Au 'White Store' Rexton, - Kent, - N. B.
Puisque je me retire des affaires, j'ai décidé de tout vendre au prix coûtant—marchandises sèches, bons marchandises.
Bottes d'hommes valant \$1.50, maintenant 90c
" " " " 2.00, " " 1.25
Bottes de femmes " 1.50, " " 95c
" " " " 2.00, " " 1.10
" " " " 2.25, " " 1.40
Soutiers " " 1.35, " " 90c
" " " " 1.40, " " 1.15
" " " " 2.00, " " 1.20
" " " " 2.00, " " 1.25
Bottes de garçons " 1.75, " " 90c
" " " " 2.00, " " 1.25
" " " " 1.50, " " 1.00
" " de filles " 1.50, " " 75c
" " " " 1.35, " " 90c
" " " " 1.50, " " 80c
" " d'enfants " 90c, " " 50c
" " " " 1.15, " " 75c
" " " " 1.25, " " 85c
" " " " 1.35, " " 85c
" " " " 50c, " " 35c
" " " " 50c, " " 25c
Habillements d'hommes, 8.00, " " 4.75
" " en tweed, 7.00, " " 4.50
" " en gros tweed, 14.00, " " 8.50
" " en serge bleu, 12.00, " " 6.50
" " bleu marin, 6.00, " " 3.75
" " de garçons, 3.50, " " 2.25
" " " " 4.50, " " 2.75
" " en serge bleu, 3.00, " " 1.75
" " en gros tweed, 4.50, " " 3.00
" " en serge bleu, 5.00, " " 3.50
" " en tweed, 7.00, " " 4.75
Capots en caoutchouc, 4.00, " " 2.25
" " " " 7.00, " " 4.00
Flanellette, la verge 9c, " " 4.00
" " rose, " " 3c
" " " " 14c, " " 8c
" " épaisse, 13c, " " 8c
Flanelle, 18c, " " 9c
" " " " 15c, " " 10c
" " " " 30c, " " 18c
Etoffe, 30c, " " 25c
Duck bleu, 15c, " " 10c
Bain à chemises, 12c, " " 7c
Wrapperette, 15c, " " 9c
" " " " 15c, " " 8c
Etoffe à robes, 40c, " " 20c
" " " " 50c, " " 25c
Doublure de jupes, 60c, " " 35c
Doublure de corps, 8c, " " 4c
Chapeaux d'hommes, chemises, etc., à bas prix.
Le White Liniment à 15c. Un assortiment général de groceries, jambon, lard, saindoux, sucre, farine d'avoine, conserves, etc.
Tous ceux qui ne doivent sentir des remèdes de payer, car je veux aussi fermer mes livres.

MEMBRANES
ques semaines de la belle vue depuis que les yeux ont pu d'ouvrir. Dans sera presque peinture. C deux étages métallique, ce soixante pied tisse est situ manufactures industries de Notre zèle vrier au public marchandises. ries et chauss Gaudet à l' i rentes march jours de juin
M. Willie LeBlanc (St-visite lundi.
Juste
Les Pastilles Foie sont juste. frez de constip après vos rep réveil. Elles ra et fortifieront de goût pour l B. Descon.

No
VENT

Imme

Voye économique

Le Gros

NOUV

M. l'ins en ville m. comté de K

M. le curé Abouja, d'une visite

M. Cl. ramcook O. en visite ch. Ouellet et N

M. Anas près de Mon honoraire no Gould étai Digue.

Si vous paire de C gasin de bloc Come

Nos lect la mort sub gère, de Shé laborieux, s connaissent allé au vil leur, celle foyer conju manche. A trouverent é en éprouva nu chez lu les première le conduire léances son digne homi qui vient de

Alfred A. Ta veille de LINI -sature au joint

Thos. W. P un cheval de v avec quelques MINARD.

MEMBRAN ques semaines de la belle vue depuis que les yeux ont pu d'ouvrir. Dans sera presque peinture. C deux étages métallique, ce soixante pied tisse est situ manufactures industries de Notre zèle vrier au public marchandises. ries et chauss Gaudet à l' i rentes march jours de juin

M. Willie LeBlanc (St-visite lundi.
Juste

Les Pastilles Foie sont juste. frez de constip après vos rep réveil. Elles ra et fortifieront de goût pour l B. Descon.

1879 Un Quart de Siècle 1904 dans les affaires.

Nous célébrons le 25e anniversaire de notre entrée dans les affaires par la plus grande

VENTE MASSACRE DE CHAUSSURES

Qui se soit jamais vue dans le pays.

Immenses Réductions sur toutes les espèces de Chaussures.

Voyez nos prix avant d'acheter. Vous pouvez faire de grandes économies en profitant de cette grande vente.

L. HIGGINS & CIE.,

Le Gros Magasin de CHAUSSURES du Coin. MONCTON, N. B.

NOUVELLES LOCALES

M. l'inspecteur d'écoles Hébert était en ville mardi en route pour le nord du comté de Kent, en tournée d'inspection.

M. le curé F. X. Cormier, de la Haute Aboujagane, honoraire le Moniteur d'une visite lundi.

M. Cl. M. Léger, M. P. P., de Memramcook Ouest, était en ville dimanche, en visite chez MM. A. M. Léger, Ferd. Ouellet et N. D. LeBlanc.

M. Anastase F. Gould, de Lakeburn, près de Moncton, était en ville mardi et honoraire notre journal d'une visite. M. Gould était en route pour la Grande-Digue.

Si vous avez besoin d'une belle paire de Chaussures, allez au magasin de D. J. Doiron, dans le bloc Comeau.

Nos lecteurs apprendront avec peine la mort subite de M. Magloire Et. Léger, de Shédiac. C'était un cultivateur laborieux, estimé de tous ceux qui le connaissaient.

M. et Mme Patrice Caissie, de la Wisener, étaient en ville avant hier et nous honoraient d'une visite. Une lettre de l'ouest nous apprend que le Révd Père S. J. Arsenault, curé de St-Thomas, D. N., est en ce moment à Fargo pour se faire traiter par un spécialiste.

Alfred A. Taylor, de Margaree, dit: «Une bouteille de LINIMENT DE MINARD guérit une ankylose au joint, et sauva un cheval valant \$140.»

Thos. W. Payne, de Bathurst, sauva la vie à un cheval de valeur, abandonné par le vétérinaire, avec quelques bouteilles de LINIMENT DE MINARD.

MEMRAMCOOK-OUEST.—Depuis quelques semaines les travaux de construction au nouveau magasin de M. Sylvain R. Gaudet avancent rapidement et grâce à la belle température que nous avons eue depuis quelque temps, les charpentiers ont pu donner un vigoureux coup de main. Dans quelques jours, l'extérieur sera presque terminé et prêt à recevoir la peinture.

Notre zèle industriel se propose d'ouvrir au public un assortiment complet de marchandises sèches, épicerie, ferronneries et chaussures de toutes sortes. Mons. Gaudet a l'intention d'installer les différents marchandises dans les premiers jours de juin.

M. Willie D. Babineau, marchand à LeBlanc (St-André), nous honoraire d'une visite lundi.

Juste ce qu'il vous faut

Les Pastilles Chamberlain pour l'Estomac et le Foie sont juste ce qu'il vous faut quand vous souffrez de constipation, manque d'appétit, lourdeur après vos repas et de mauvaise bouche à votre réveil.

Ayant à faire à son établissement des réparations urgentes exigeant de lourds déboursés, le Moniteur prie instamment ses abonnés de bien vouloir faire remise de leurs redevances d'ici à la fin du mois.

M. Hypolite S. Bourque, de St-André, nous honoraire d'une visite la semaine dernière.

M. Z. M. Léger, bijoutier, de Moncton, était en ville à la fin de la semaine dernière.

NOMINATION.—M. Mathurin Frenette est nommé membre de la commission des licences d'auberges du comté de Restigouche, en remplacement de M. Giroux, démissionnaire.

M. et Madame Alexandre J. Doucet, d'Everett, Mass., se sont embarqués sur le vapeur Halifax, samedi, le 14 courant, pour Grand Etang, C. B., où ils vont résider.

M. Isidore Léger, qui demeurait à Sanford depuis une couple d'années, est revenu à Rogersville avec sa famille.

M. et Mme Patrice Caissie, de la Wisener, étaient en ville avant hier et nous honoraient d'une visite.

IL FAUT AIDER LA NATURE. Il faut aider la nature. Si vous toussiez prenez le BAUME RHUMAL, il provoquera et aidera la guérison.

Une lettre de l'ouest nous apprend que le Révd Père S. J. Arsenault, curé de St-Thomas, D. N., est en ce moment à Fargo pour se faire traiter par un spécialiste. Le Révd Père est menacé de surdité, et c'est sur les instances de son évêque, Mgr Shanley, dont il est l'hôte, qu'il s'est rendu à Fargo. Les nombreux amis du Père Arsenault en Acadie feront des vœux pour sa prompte guérison.

Son frère Antonin est dans le commerce à Edinburg, et son frère Toussaint est professeur de musique à Cavalier et à Walbala.

On apprendra avec plaisir que quelques-uns des employés de la fabrique de chaussures ont l'intention d'ouvrir une boutique de cordonnerie, pour continuer en petit la fabrication des chaussures et exécuter les raccommodages qui leur seront confiés. Nous les louons de leur courage et de leur esprit d'entreprise, et nous espérons que chacun se fera un devoir de les encourager, de les patroniser.

UN MASSACRE D'AMERICAINS.—Manille, 11 mai.—Le lieutenant Winfield Harper et 39 soldats de la Compagnie F. du 17e régiment d'infanterie des Etats-Unis, ont été attirés dans une embuscade par plusieurs centaines de Moros, insurgés irréconciliables, le 8 du mois courant.

Deux officiers et quinze soldats américains ont perdu la vie dans cette rencontre, et cinq soldats ont été plus ou moins grièvement blessés.

C'est à Simpotem, sur la rive orientale du lac Liguasan, dans l'île de Mindanao, que l'inegal combat fut livré.

Les officiers tués sont: le premier lieutenant Harry A. Woodruff et le second lieutenant Joseph H. Hall, tous deux du 17e régiment d'infanterie.

Le lieutenant Woodruff, né dans l'Illinois, entra dans l'armée à New-York. Le lieutenant Hall était natif de l'Alabama et avait été promu récemment.

NOUVELLE MANIÈRE DE PÊCHER LA MORUE.—Une dépêche de Boothbay, Me., au Herald de Boston dit qu'on vient d'inaugurer une nouvelle méthode dans la pêche à la morue en cet endroit—la

pêche au moyen de filets calés près du fond. Une chaloupe en a pris ainsi de 16,000 à 12,000 livres par jour au large de Curkolds, chaque morue pesant de 20 à 40 livres. Les mailles des filets laissent passer les morues qui n'ont pas une certaine grosseur. Maintenant les pêcheurs ne dépendent pas de l'abécôte, cela fait disparaître une somme considérable de travail et de dépense.

Fermier guéri du rhumatisme

Un fermier près d'ici est venu me voir dernièrement tout courbé par le rhumatisme. Je lui passai une bouteille de Baume Chamberlain contre la Douleur en lui disant de s'en servir copieusement, et que s'il n'était pas satisfait il n'aurait pas à payer pour, dit C. P. Rayder, de Patten Mills, New-York. Quelques jours plus tard il revenait au magasin droit comme une flèche et me donna un dollar en me disant de lui donner une autre bouteille de Baume Chamberlain: j'en vœux à la maison tout le temps, car il m'a guéri. En vente chez W. B. Deacon, Shédiac.

UN DON GÉNÉREUX.—M. James J. Hill, le président du chemin de fer Great Northern, va ajouter aux nombreux dons qu'il a déjà faits à l'Eglise catholique, une contribution de \$1,500,000 donnée en son propre nom et en celui de Madame Hill, pour aider à la construction d'une nouvelle cathédrale qui coûtera \$3,000,000 et qui sera l'Eglise de deux des plus riches paroisses de St-Paul, Minnesota.

Cette nouvelle a été annoncée par les membres du clergé. Des riches citoyens souscriront les autres \$1,500,000.

La cathédrale sera le plus riche édifice de l'Ouest et couronnera la colline St Antoine, au centre du quartier aristocratique.

Elle ne sera qu'à quelques cents verges du grand palais du président Hill.

Les travaux de construction commenceront cet été.

Les Russes ont établi, sur l'un des plus grands fleuves de la Sibirie, l'Éléonisse, un service de poste, fait au moyen de bateaux spéciaux qui sont entraînés par des chiens. Mais comme le fleuve ne possède pas de chemin de halage, et que les rives sont rendues à peu près impraticables par les végétaux, les chiens suivent les bords du fleuve dans l'eau, en sautant de rocher en rocher ou en nageant. Chaque bateau est ainsi remorqué par deux équipes de chiens de six à huit bêtes chacune.

Ce service est établi entre les deux villes importantes de Léonisk et Turns chousk, c'est à dire sur une distance de plus de 500 kilomètres. Il dessert toutes les localités qui ne sont pas trop éloignées du fleuve, et fonctionne aussi régulièrement que les cochers de jadis sur les grandes routes de France.

LA Foudre.—A l'occasion des gros orages qui ont éclaté sur Paris en ces derniers jours, M. Camille Flammarion constate que rien qu'en France, la foudre, pendant le dix-neuvième siècle a tué plus 10,000 personnes, soit cent par année.

DES RELIGIEUX EXPULSÉS

Les Rédemptoristes ont été expulsés de leur monastère de Paris.

Une compagnie de sapeurs s'était transportée au couvent pour en escalader les murs, au cas où les moines se seraient opposés à l'exécution de la loi, mais tout s'est passé dans l'ordre le plus parfait.

Les Rédemptoristes n'ont fait aucune résistance. Après la lecture de l'arrêt, ils se sont retirés sans bruit, laissant les agents du gouvernement en possession de leur établissement.

Il ne reste plus en France que quelques ordres religieux contre lesquels les autorités n'ont pas encore procédé.

A Vendre

A Dorchester, un jeune et bien beau taureau Durham ou Shorthorn presque pur sang; aussi une paire de gros boeufs. Conditions faciles. D. E. HANINGTON. Shédiac, 17 mai 1904.

Notice.

Notice is hereby given that we, the undersigned, have been duly appointed assessors for the Town of Shédiac, in the County of Westmorland, and all persons liable to be assessed may within thirty days from the date of this notice, furnish the undersigned, as such assessors, with a written detailed statement of their real and personal estate or income, duly sworn to, as by law required, and that after the expiration of the said thirty days and upon receipt of the warrants of assessment from the Town Council of said Town and the Secretary of the Municipality of Westmorland County, will proceed to raise all rates, taxes or assessments levied or imposed upon said Town for Town and County purposes.

Given under our hands, at the Town of Shédiac, this eighteenth day of May A. D. 1904. JAMES McQUEEN, PHILIP P. ARSENAULT, FERD. ROBIDOUX, Assessors.

Prenez-en l'Habitude ACHETEZ VOS TAPISSERIES Chez McSWEENEY,

Et vous obtiendrez ce qu'il y a de meilleur. Ecrivez pour des échantillons dès maintenant.

BEAUX TAPIS AU DEUXIÈME ÉTAGE.

La dernière addition à ce magasin déjà complet est un Département de Tapis. Aussi c'est un de meilleurs, et plus vous l'examinez plus vous l'aimez. BRINTONS LTD., une des premières et meilleures manufactures de Kidderminster, Angleterre, nous ont confiés pour cette localité l'agence de leurs Tapis Wilton, Axminster et Bruxelles.

TAPIS UNION

La meilleure valeur qu'on puisse produire pour l'argent, ici ou ailleurs. 25c, 30c, 35c, 45c, 50c et 55c la verge.

BEAUX TAPIS EN LAINE

Une multitude de dessins et de couleurs, de nuance sombre et claire. 67c, 75c, 90c à \$1.20 la verge.

JOLIS PATRONS EN TAPESTRY

Avec et sans bordures. 25 dessins. 25c, 35c, 45c, 55c, 65c, 75c, 85c et 90c la vg.

MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE TAPIS BRUXELLES ANGLAIS

Un assortiment choisi de deux grandes maisons anglaises. Dans bien des cas bordures et tapis d'escalier appareillés. \$1.00, 1.10, 1.20, 1.25, 1.35 et \$1.45 la vg.

RICHES VELOURS ET WILTONS

Avec bordures et tapis d'escalier appareillés. \$100, \$1.50 et \$1.60 la verge.

JOLIS TAPIS AXMINSTER

Beaux dessins et riches en couleurs—vert, bleu et rouge, avec bordures et tapis d'escalier appareillés. \$1.75 et \$1.90 la verge.

PRÉLARTS DE PLANCHER

De manufacture anglaise et canadienne. 1 à 2 1/2 verges de largeur. De 25 à 40c la verge carrée.

MATRES, TAPIS DE FOYER et CARRÉS

En Chanvre, Union, Laine, Tapestry, Moquette, Bruxelles, Velours et Wilton. De 25c à \$40.00 pièce.

Cie. Peter McSweeney, Ltee., Moncton.

Habillements - d'Hommes

EN WORSTED NOIR, \$5.00, 6.00, 7.50, 10.00. TWEED DE FANTAISIE, \$3.50, 4.00, 5.00, 6.00, 7.50.

Les meilleures chances jusqu'ici offertes dans Moncton. Les Modes les Plus Récentes, Les Patrons les Plus Nouveaux.

Nous vous garantissons que la taille sera parfaite. Nous vous rendrons votre argent si vous n'êtes pas satisfait.

E. C. Cole & Cie., - - Moncton

COURSES THE MUTUAL LIFE A SHEDIAC.

Le 18 Juin 1904

Des courses auront lieu sur la piste de l'Hippodrome de Shédiac, samedi, le 18 juin prochain, auxquelles on donnera des courses de cent dollars pour chacune des trois classes suivantes: 2.25, 2.40 et 3 minutes. F. S. INGLIS, Secrétaire. C. W. COOK, Gérant. 9 mai 1904.

Avis public

Un paquet de butin, retiré de l'express et adressé à Mlle Agnès Breaux, Co-cognis, a été mis par erreur dans une voiture inconnue sous une remise des magasins. Le propriétaire de la voiture voudra bien en avertir Mlle Breaux sans délai, ou rapporter au magasin O. M. Melanson & Cie.—11p.

Insurance Company of New-York. Richard A. McCurdy, Président.

RÉSUMÉ DU COMPTE-RENDU OFFICIEL, AU 31 DÉCEMBRE 1903.

Table with financial data: Total des recettes en 1903: \$77,333,716.76; Total payé aux assurés: 34,727,790.01; Réserve légale pour polices et autres engagements: 339,806,818.00; Fonds spéciaux de garantie et bénéfices mis en réserve au profit des assurés: 61,994,843.66; Total de l'actif: 401,821,661.66; Assurances-vie et rentes viagères en cours: 1,447,678,312.84; Augmentation des assurances-vie et rentes viagères en cours: 104,266,250.50; Depuis soixante et un ans que cette compagnie existe, son nom est devenu synonyme de probité et de solidité financière.

L'honneur et le mérite d'être la première société de son genre dans le monde entier qui, à quelque époque que ce soit, ait su accumuler dans un but absolument humanitaire une somme aussi importante.

Jacob A. Johnson, J. V. Bourque, Gérant, HALIFAX, N. E. Agent, SHÉDIAC, N. B. 20 sept 1903.

C'est Facile de Guérir

Tous les maux de tête en faisant usage des poudres préparées à cet effet, dites

IDEAL Headache Powders. Toute douleur disparaît dans quelques minutes.

C'est Aussi

Le meilleur remède pour RHUME ou LA GRIPPE. Vous pouvez prendre une poudre le soir, ce qui ne nuit aucunement à ceux travaillant tous les jours.

Envoyez

Deux centimes (2c) en estampilles, et vous recevrez promptement par la poste un paquet contenant quatre poudres. Ceci afin de les introduire partout.

Acadia Drug Co., 184 Grand' rue, Moncton.

Liniment de Minard est en vente partout.

ETRENNES!

UN CADEAU FORT ACCEPTABLE SERAIT UNE PAIRE DE

Savats chaudes, Pardessus, Guêtres, Jambes,
 Bottines Slater, Bottines à patiner,
 Botir es doublées en feutre, Raquettes, Mocassins de chamois.
 Soeliers de danse,

Nous avons tout cela de première qualité et au plus bas prix. Un Cale-drier gratis avec chaque vente chez

J. P. BREAU & CIE.,

En face du Marché. 209 Grand'rue, MONCTON

La Lumière et l'Ombre.

Ouverture Aujourd'hui De Marchandises arrivées par le Steamer ALCIDES, d'Angleterre.

112 Manteaux Imperméables pour Dames :

| | |
|--|--------------------------------------|
| Seulement 12 Manteaux Courts, à \$4 25 | Seulement 6 Manteaux Longs, à \$6 75 |
| Seulement 12 Manteaux Courts, à 6 00 | Seulement 12 Manteaux Longs, à 7 50 |
| Seulement 12 Manteaux Courts, à 6 25 | Seulement 12 Manteaux Longs, à 8 00 |
| Seulement 12 Manteaux Courts, à 6 50 | Seulement 12 Manteaux Longs, à 9 75 |
| Seulement 20 Manteaux Longs, à 6 50 | |

40 Douzaines d'Ombrelles et de Parapluies, de 60 cts à \$4.00. Nous recommandons toujours les CORSETS E. T. comme étant les meilleurs.—Les Patrons "NEW IDRA" donnent une grande satisfaction. Les numéros de Mai sont arrivés.

W. F. FERGUSSON

Palmer Bloc, Grand'Rue, Moncton

Où Allons-nous ?

En 1866, le choléra décima plusieurs pays d'Europe. On ne pouvait faire un pas dans les rues des grandes villes sans rencontrer soit un cortège funèbre, soit un corbillard isolé se dirigeant, comme honteux de sa pitoyable charge, par des chemins détournés, vers le cimetière où des rangées de fosses béantes attendaient leur proie. Et la population finit par s'habituer à ces tristes spectacles. Comme autrefois à Rome, sous le tribunal de Collo Rienzi, beaucoup de gens semblaient vouloir braver le danger, s'étourdir, narguer la terrible faucheuse. En revenant du champ de repos, ils se rendaient au cabaret et trinquaient bruyamment, sinon joyeusement. Les fanfares qui avaient joué au départ des marches funèbres, jouaient au retour des airs de danse.

Dans un faubourg de Liège, les fossoyeurs, à force d'enterrer les autres, finirent par contracter la cruelle maladie et... par se faire enterrer eux-mêmes. On ne parvint pas sans peine à les remplacer. A la fin, une espèce d'hercule, robuste de corps, mais faible d'esprit, demanda et obtint la place. Ne voyant dans sa triste besogne que le moyen de faire de l'argent, il trouvait sa journée bonne et se montrait tout joyeux quand sa charrette se remplissait de cercueils. Il allait chercher les morts à domicile comme les employés de l'express enlèvent les colis à expédier. Parfois il frappait aux portes et effrayait les gens en leur demandant "s'il n'y avait rien pour lui."

Eh bien ! les reporters des journaux jaunes ressemblent beaucoup à ce fossoyeur improvisé. Rien ne paraît manquer à leur bonheur quand les nouvelles à sensation abondent. Sous leur plume féconde et trempée dans... toutes sortes de choses, le plus vulgaire assassin devient un héros de roman. Les moindres faits et gestes sont enregistrés avec un luxe de détails qui feraient mourir d'envie le fameux Ponson du Terrail, le "créateur" de Rocambole, s'il n'était pas depuis longtemps parti pour l'autre monde.

Quelle chance, quel noble sujet d'émulation pour les historiens du crime et du scandale, quand ils apprennent qu'un meurtre a été commis, qu'une pauvre jeune fille a été l'objet d'ignobles violences ! Ils taillent leurs crayons de Tolède et

glissent des plaques dans leurs appareils photographiques. Nouveaux Bertillons, ils mesurent et pèsent les accusés, les représentent de face et de profil, recueillent leurs paroles et prennent note de tout ce qui les concerne. Ils ne négligent rien de ce qui peut faire du forçat qu'ils prennent sous leur protection un personnage légendaire.

Plus que cela, ils s'introduisent dans les familles où règnent la douleur et la consternation et pressent de questions indiscrètes de pauvres gens qui ne demandent qu'à s'isoler pour pleurer à l'aise. Imitant les écrivains sans conscience de la fameuse "Police Gazette" américaine, ils aiment à disséquer des cadavres, à remuer des immondices. L'odeur du sang paraît les attirer comme elle attire les corbeaux rapaces ; et, comme ces sales oiseaux, ils se délectent sur les charognes.

Malheureusement, les sujets ne manquent pas à ces historiens du crime. Chaque jour, pour ainsi dire, amène son meurtre, son suicide ou son histoire scandaleuse et les colonnes des journaux jaunes se remplissent à pleins bords de détails scabreux.

Beaucoup de lecteurs, en recevant le papier qui constitue leur seule nourriture intellectuelle, cherchent tout d'abord les gros titres, enseignes miroitantes, promesses de sensations mauvaises. Le reste compte à peine. Quand l'esprit de ces pauvres gens a été suffisamment surexcité par la lecture des journaux jaunes, il ne leur reste plus qu'un désir : trouver une petite place à la Cour d'Assises, voir cet être quasi surnaturel qui a su si bien faire parler de lui, entendre les dépositions des témoins, savourer le crime à fortes doses pendant des journées entières.

Puis, quand l'échafaud se dresse, quand le bourreau va accomplir son horrible besogne, on ne recule devant aucun sacrifice, devant aucune démarche pour obtenir l'insigne faveur d'assister au supplice du condamné et de le voir gîter au bout d'une corde.

Dans beaucoup de familles, même parmi celles qui passent pour les meilleures, on n'a pas de bibliothèque, on fait peu de cas des bons livres. On n'a pas le temps de lire des bouquins, surtout quand ils sont honnêtes et réellement instructifs. La feuille à nouvelles suffit amplement ; on y glane ce qui surexcite l'imagination et on méprise le reste.

Il y a sans doute des exceptions;

nous les saluons avec d'autant plus de respect qu'elles sont plus rares. Où cela doit-il nous mener ? Les crimes, meurtres, suicides et attentats aux mœurs se multiplient d'une façon effrayante.

A qui la faute ? Beaucoup d'écrivains abusent des talents que la Providence leur a accordés. Au lieu d'instruire et de moraliser les foules, ils travaillent à les faire marcher dans une mauvaise direction. Ils auront plus tard de terribles comptes à rendre.

JEAN DES ERABLES.

BOUCTOUCHE

L'assemblée des dames, Enfants de Marie, de Bouctouche, pour l'élection des officières, a eu lieu le 8 mai, dans la salle du couvent. Ont été élues :

Présidente—Mme Henri Berthe,
 1ère vice présidente—Mme Elzéar Gosselin,
 2ème vice-présidente—Mme David Girouard,
 Secrétaire—Mme Jude J. LeBlanc,
 Trésorière—Mme M. McLaughlin

CONSEILLÈRES

District St Jean Baptiste—Mme Magloire LeBlanc,
 District St Patrice et St-Ferdinand—Mme Patrice Léger,
 District St-Léon—Mme Méleme LeBlanc
 District St-Edouard et St Olivier—Mme Cyric Allain.
 District St-Anselme et St-Louis—Mme Docithée Maillet,
 District St-Joseph—Mme Félicien Allain,
 District St-Dominique—Mme Philias Allain,
 District Ste-Marie et St-David—Mme Dominique J. LeBlanc,
 District St-Hilaire et St-Irénée—Mme Maxime Robichaud,
 District St-Thomas et St François—Mme Edouard Belliveau,
 District St-Grégoire—Mme Elzéar Gosselin,
 District St-Maurice et St Michel—Mme Olivier Savoie.

L'IMMIGRATION IRLANDAISE

Son Eminence le cardinal Gibbons, nous dit le "New World," vient d'écrire à la Société contre l'émigration irlandaise, à Dublin, priant instamment cette Société de détourner les jeunes Irlandais et les jeunes Irlandaises du dessein d'émigrer aux Etats-Unis. C'est un avertissement opportun, dit ce journal. Beaucoup d'Irlandais réussissent bien aux Etats-Unis, déclare notre confrère, mais des milliers n'y réussissent pas. La feuille catholique de Chicago aurait pu ajouter que des milliers et des milliers d'Irlandais et de descendants d'Irlandais, tout en "réussissant" au point de vue des affaires de ce monde, perdent aux Etats-Unis le don inestimable de la Foi.

Le cardinal Logue, primat d'Irlande, et président de la Société contre l'émigration, vient d'adresser une lettre aux Irlandais d'Amérique, pour jeter un cri d'alarme ; l'Irlande se dépeuple rapidement, et beaucoup d'enfants du sol sont remplacés par des étrangers. Son Eminence déclare que les Irlandais d'Amérique qui sont en grande partie responsables de ce dépeuplement de la patrie irlandaise. Plus de la moitié des émigrants, dit le cardinal, ont leur passage payé d'avance par des parents déjà établis en Amérique. Il demande que cette pratique cesse. La Société dont le cardinal Logue est le président fait distribuer des brochures et des tracts signalant aux Irlandais les dangers de l'émigration, et elle a prié les journaux irlandais de ne publier aucun article tendant à encourager l'émigration. Elle demande aussi au gouvernement d'empêcher les agents des postes, des campagnes, d'agir comme agent d'émigration.

LES ELECTIONS EN FRANCE

Paris, 11 mai.—Le résultat connu jusqu'ici des élections municipales accorde la majorité aux ministériels par 43 contre 35 pour les nationalistes et 2 pour les indépendants. En province la majorité du gouvernement sera faible. Marseille, Bordeaux et Lille, trois grands centres ont voté pour les nationalistes.



"Semez-les, et vous en aurez le succès."

Envoyez-nous votre nom et votre adresse, et aussi les adresses de ceux de vos amis qui font usage de graines et nous nous ferons un plaisir de vous envoyer, absolument gratis, notre CATALOGUE ILLUSTRÉ DE GRAINES—1904

GRAINES d'EWING

Leur qualité est sans rivale, elles donnent toujours satisfaction—et leur prix est tout à fait à votre avantage.

Agents pour les Incubateurs et Eleveuses "Cypers"—Prix sur demande.

WM. EWING & CIE
MARCHANDS DE GRAINES
142 et 146 rue McGill
MONTREAL

MOULIN A FARINE

A Rouleaux Perfectionné
Magasin Général

Comme à l'ordinaire, notre Grand Moulin à Farine à Rouleaux perfectionné produit la plus belle et la plus fine farine qu'on puisse désirer, et les fermiers peuvent avoir la farine de leur propre blé et la rapporter le même jour. Nous avons un jeu de rouleaux et un jeu de meules pour mouler le sarrasin, et nos pratiques ont leur choix.

Notre Magasin Général Est rempli de haut en bas de marchandises de toutes sortes achetées au comptant. Nous avons tout : Nouveautés, Epicerie, Ferronneries, Faïence, Verrerie, Farine, Thé, Melasse, Draps de la meilleure qualité pour hommes d'hommes et de femmes, Hardes confectionnées, Coton blanc, Coton jaune, Indienne, Etouffés à Robes, en un mot nous avons tout ce qui peut se demander dans chaque ligne et de la meilleure qualité.

Meubles— Nous avons justement importé d'Ontario deux pleins chers de meubles, ce qu'il y a de mieux en fait de couchettes, commodes, sofas, tables, chaises, etc., et vous avez votre choix des meubles les plus élégants au plus fin bas prix possible. Nous achetons tout et nous voulons tout vendre — et comme nous payons argent sous le pouce, cela nous permet de détailler nos marchandises à des prix qui défient toute compétition. N'oubliez pas que nous avons le magasin le mieux assorti dans le comté de Kent—complet et unique en tout point—tout est de la meilleure qualité, et nos prix sont bien au-dessous des prix ordinaires. En venant faire vos achats ici, vous faites d'importantes économies—une piastre ici va aussi loin que \$1.20 ou \$1.25 ailleurs, et vous avez ce qu'il y a de mieux. Nous avons des commis parlant le français et l'anglais, et vous êtes sûr de comprendre et d'être compris et de recevoir tous les égards possibles.

J. D. IRVING,

Bouctouche, N. B.

Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la Vie du Canada

Waterloo, - - Ontario
Incorporée en 1869.

| | |
|---|----------------|
| Revenu pour l'année 1902..... | \$1,391,098.25 |
| Actif..... | 6,459,780.08 |
| Réserve..... | 5,925,443.97 |
| Surplus..... | 738,250.14 |
| Assurances en 1902..... | 4,527,828.00 |
| Assurance totale au 31 déc. 1902..... | 34,497,420.00 |
| Intérêts et rentes retirés en 1902..... | 275,507.03 |
| Mortalité en 1902..... | 242,049.75 |

Les intérêts ont excédé la mortalité de \$33,457.28

E. M. Sippell, Ed. Girouard, Agent Général, ST-JEAN. Agent, MONCTON

ON DEMANDE

Un homme pour représenter "LES PLUS GRANDES PÉPINIÈRES DU CANADA" dans la ville de SHEDIAC

et les campagnes voisines, et pour solliciter des commandes pour

Nos Spécialités Vigoureuses

d'Arbres Fruitières, Petits Fruits, Arbres d'Ornement, Arbustes, Roses, Vignes, Patates de Semence, etc.

Nos articles portent leur vrai nom et sont exempts de la gale de San José. Position permanente pour un bon homme, soit à salaire, soit commission.

Stone & Wellington, Pépinières Fontbill, plus de 800 arpents, TORONTO, Ontario 28 janv 1904—3m

Établi en 1867

ATELIER DE Marbre et Granit DE WESTMORLAND.

T. F. SHERARD & SON, Moncton, N. B.

Tout ouvrage de cimetière, tombe ou monument, exécuté avec goût et promptitude. 26 avr 96—1a

Magasin Nouveau Abram's Village

C'est avec plaisir que j'annonce au public que mon Nouveau Magasin est ouvert et la manière la plus complète de

Groceries, Ferronneries, Chaussures, Nouveautés, Chapeaux, Casques,

Et tout ce qu'on peut demander dans un MAGASIN GENERAL

de première classe. Rendez-moi une visite et je vous convaincras que mes prix sont tout à fait avantageux, et que vous ferez des économies en m'honorant de votre patronage et de votre clientèle.

Sylvain E. Gallant, Abrams Village, 22 décembre 1898

Voitures d'Été

Voitures d'Été!

Comme les années dernières, le soussigné a un assortiment inépuisable de

Voitures d'Été de premier choix

Elles sont belles, elles sont bonnes, elles roulent bien, elles vous assurent confortablement, et il y en a pour tous les goûts.

Vous qui avez besoin d'une voiture fine, n'allez pas acheter sans venir me voir. Mes prix sont alléchants—mes conditions faciles. Ne l'oubliez pas—vous vous en repentirez—entrez chez

Stewart D. White, Shediac, N. B.

College du Sacre-Cœur, Caraque, N. B.

Ce collège, ouvert en janvier 1899, est sous la direction des RR. PP. Eudistes.

L'enseignement comprend deux sections :

Le cours commercial et le cours classique

Le premier s'enseigne également en français et en anglais ; cependant les matières purement commerciales ne s'enseignent qu'en anglais. Le cours classique qui se fait en français, à l'exception des classes enseignées en anglais, a aussi l'avantage d'un cours de littérature anglaise.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au R. P. Supérieur du Collège.

Aux trappeurs

Les soussignés achètent au plus haut prix et arcomptent toute espèce de peaux de pelletterie : peaux d'ours, peaux de renards, peaux de loups, peaux de vison, peaux de loutre, peaux de martre, peaux de castor, etc., etc. Les chasseurs et les trappeurs trouveront leur avantage à nous voir ou à nous écrire avant de disposer de leur peaux eties.

O. S. LÉGER & P. D. BOURQUE Moncton, 10 déc. 1901—46

Minard's Liniment guérit rhumes, etc.

JOUR
 ADRES
 Dr J. S.
 Bureau bâtiment Lawton. Résidence au grand'rue.
 Dr L. S.
 Bureau dans la Résidence—A maison O. M. trouvera la nuit.
 Dr L. E.
 MÉDECIN
 Bureau : Presc. de Descom. Résidence : rue SHI
 Consultation
 Dr E. S. JOSEPH
 Les maladies traitées comme
 Dr T. RICHIBO
 Consultation
 Dr F. ST-LOUIS
 Consultation
 Dr F. KINGSTON
 Consultation
 W. A. AVOCAT, SHI
 On collecte le caducée toute la
 J. H. AVOCAT, Bureau Deu SHI
 S'occupe de affaires de loi
 McInerney AVOCAT, RICH
 Argent à G. V. McInerney
 McQuarrie AVOCAT, Summer
 McQuarrie HECTO
 B. PROCUREUR
 Bureau dans du Canada.
 MO
 22 janvier 1904.